

# Plan de Développement Communal de Banikoara

2002

# SOMMAIRE

|   |            |
|---|------------|
| <b>SIGLES</b> .....   | <b>II</b>  |
| <b>AVANT PROPOS</b> .....   | <b>III</b> |
| <b>CARTE DE SITUATION DE LA COMMUNE</b> .....                                       | <b>IV</b>  |
| <b>COMMUNE DE BANIKOARA</b> .....   | <b>V</b>   |
| <b>VILLE DE BANIKOARA</b> .....   | <b>VI</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b> .....   | <b>1</b>   |
| <b>I- GENERALITES SUR LA COMMUNE</b> .....  | <b>3</b>   |
| I.1 CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA ZONE.....                                      | 3          |
| 1.1.1 <i>LE MILIEU PHYSIQUE</i> .....   | 3          |
| Conditions physiques et climatiques.....  | 3          |
| 1.1.2 <i>CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES</i> .....                                  | 4          |
| <b>BILAN DIAGNOSTIC</b> .....   | <b>5</b>   |
| <b>II- BILAN DIAGNOSTIC</b> .....   | <b>6</b>   |
| 2.1- GRANDES TENDANCES DE L'ECONOMIE AGRO-PASTORALE .....                           | 6          |
| a/ Structure ethno-foncière et mise en valeur de l'espace .....                     | 6          |
| 2.2- CONSTATS MAJEURS SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES .....                         | 8          |
| Equipements d'infrastructure et de superstructure.....                              | 8          |
| 2.3- CONSTATS MAJEURS SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL .....               | 14         |
| <b>III- PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT</b> .....                        | <b>21</b>  |
| 3.1 RAPPEL DES ORIENTATIONS ET POLITIQUES NATIONALES.....                           | 21         |
| ■ VISION DU BENIN A L'HORIZON 2025.....   | 21         |
| ■ ORIENTATION STRATEGIQUE.....  | 21         |
| ■ STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN 2003 – 2005 .....                  | 21         |
| Santé.....  | 22         |
| 3.2- LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BANIKOARA .....             | 22         |
| <b>IV- PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BANIKOARA</b> .....                        | <b>26</b>  |
| <b>V- CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (2005-2007)</b> .....         | <b>44</b>  |
| <b>PLANIFICATION FINANCIERE</b> .....   | <b>50</b>  |
| <b>VI- PLANIFICATION FINANCIERE</b> .....   | <b>51</b>  |
| <b>STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE</b> .....  | <b>76</b>  |
| <b>VII- STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE</b> .....                                       | <b>77</b>  |
| 7.1- MECANISMES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN .....   | 77         |
| 7.2.- LES STRATEGIES DE COMMUNICATION .....   | 80         |
| 7.3- ELABORATION DES DETAILS DE L'EXECUTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL ..... | 80         |
| 7.4- LA MOBILISATION DES RESSOURCES .....   | 81         |
| 7.5- ANALYSE DES RISQUES.....   | 82         |
| 7.6- SUIVI EVALUATION DE L'EXECUTION DU PDC.....                                    | 82         |

## SIGLES

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>ACOODER</b>    | Association Coopérative pour le Développement Rural            |
| <b>ACOOMOR</b>    | Association Coopérative pour la Modernisation Rurale           |
| <b>AGEFIB</b>     | Agence de Financement des Initiatives à la Base                |
| <b>APE</b>        | Association des Parents d'Elèves                               |
| <b>BCP</b>        | Bureau du Comité de Pilotage                                   |
| <b>CA</b>         | Conseil d'Administration                                       |
| <b>CCB</b>        | Compagnie Cotonnière du Bénin                                  |
| <b>CFDT</b>       | Compagnie Française Des Textiles                               |
| <b>CCA</b>        | Comité de Concertation des Acteurs                             |
| <b>CSA</b>        | Centre de Santé d'Arrondissement                               |
| <b>DANIDA</b>     | Coopération Danoise et Coopération Suisse                      |
| <b>DEP</b>        | Diagnostic Evaluation Participatif                             |
| <b>GF</b>         | Groupement Féminin   |
| <b>GV</b>         | Groupement Villageois  |
| <b>GVC</b>        | Groupement Villageois à vocation Coopérative                   |
| <b>INSAE</b>      | Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique |
| <b>ONG</b>        | Organisation Non Gouvernementale                               |
| <b>OSC</b>        | Organisation de la Société Civile                              |
| <b>OVP</b>        | Opération Ville Propre   |
| <b>PDC</b>        | Plan de Développement Communal                                 |
| <b>PME</b>        | Petite et Moyenne Entreprise                                   |
| <b>PTT</b>        | Poste et Télécommunication                                     |
| <b>SBEE</b>       | Société Béninoise d'Electricité et d'eau                       |
| <b>SNV</b>        | Organisation Néerlandaise de Développement                     |
| <b>SONEB</b>      | Société Nationale des Eaux du Bénin                            |
| <b>SONAPRA</b>    | Société Nationale pour la Promotion Agricole                   |
| <b>UCPC</b>       | Union Communal des Producteurs de Coton                        |
| <b>UNACOB</b>     | Union Nationale des Conducteurs du Bénin                       |
| <b>USPP</b>       | Union Sous-préfectorale des Producteurs                        |
| <b>USQ</b>        | Unité de santé de Quartier                                     |
| <b>UVS</b>        | Unité Villageoise de Santé                                     |
| <b>SU Tii Kua</b> | Association de Développement de Banikoara                      |

## AVANT PROPOS

Le Plan de Développement Communal (PDC) de la commune Banikoara, a été élaboré en août 2002 à la veille des élections communales et municipales de décembre 2002 avec l'appui financier de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV-Bénin) à travers le Programme d'Appui à l'Administration Locale ou PALO.

L'élaboration de cet outil de planification, a respecté dans ses grandes lignes, les principales phases, aujourd'hui prévues, dans le « *Guide pour la planification du développement communal* » (novembre 2003) de la Mission de Décentralisation.

Mais le PDC de la commune de Banikoara, élaboré un an plutôt, ne pouvait pas prétendre satisfaire, d'une part, à toutes les exigences telles que prévues par le guide, d'autre part, prendre en compte les données contenues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui n'était pas encore finalisé. Néanmoins, cette anticipation dans l'élaboration du PDC a permis au conseil communal de et au maire d'avoir un document de travail.

Dans sa forme actuelle, le PDC est incontestablement un outil de référence pour les questions de développement de la commune. Pour qu'il soit en adéquation avec les exigences de l'heure, pour satisfaire aux normes et règles préconisées dans le guide, nous avons procédé à son actualisation.

La révision du PDC vise, non pas, une remise en cause du contenu du document, mais plutôt sa mise en conformité avec les exigences actuelles. Il s'agira d'améliorer sa structuration, de définir plus explicitement la vision de la commune, de le mettre en cohérence avec les orientations nationales et de prendre en compte certaines questions telles que les IST et le VIH/SIDA et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le présent PDC actualisé a été le fruit des réflexions des différents acteurs de développement de la commune (personnes ressources, anciens membres du comité de pilotage, Responsables d'ONG, Responsables des services déconcentrés, cadres en service dans la commune, services techniques de la mairie) et bien entendu de la SNV-Bénin/bureau Kandi.

C'est ici le lieu de remercier, une fois encore, au nom du Conseil Communal, la SNV-Bénin pour son appui inestimable et tous les autres acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la finalisation de ce document de référence qui permettra au Conseil de gérer au mieux, durant les trois prochaines années, les programmes et projets de développement socio-économiques avec la pleine participation de tous.

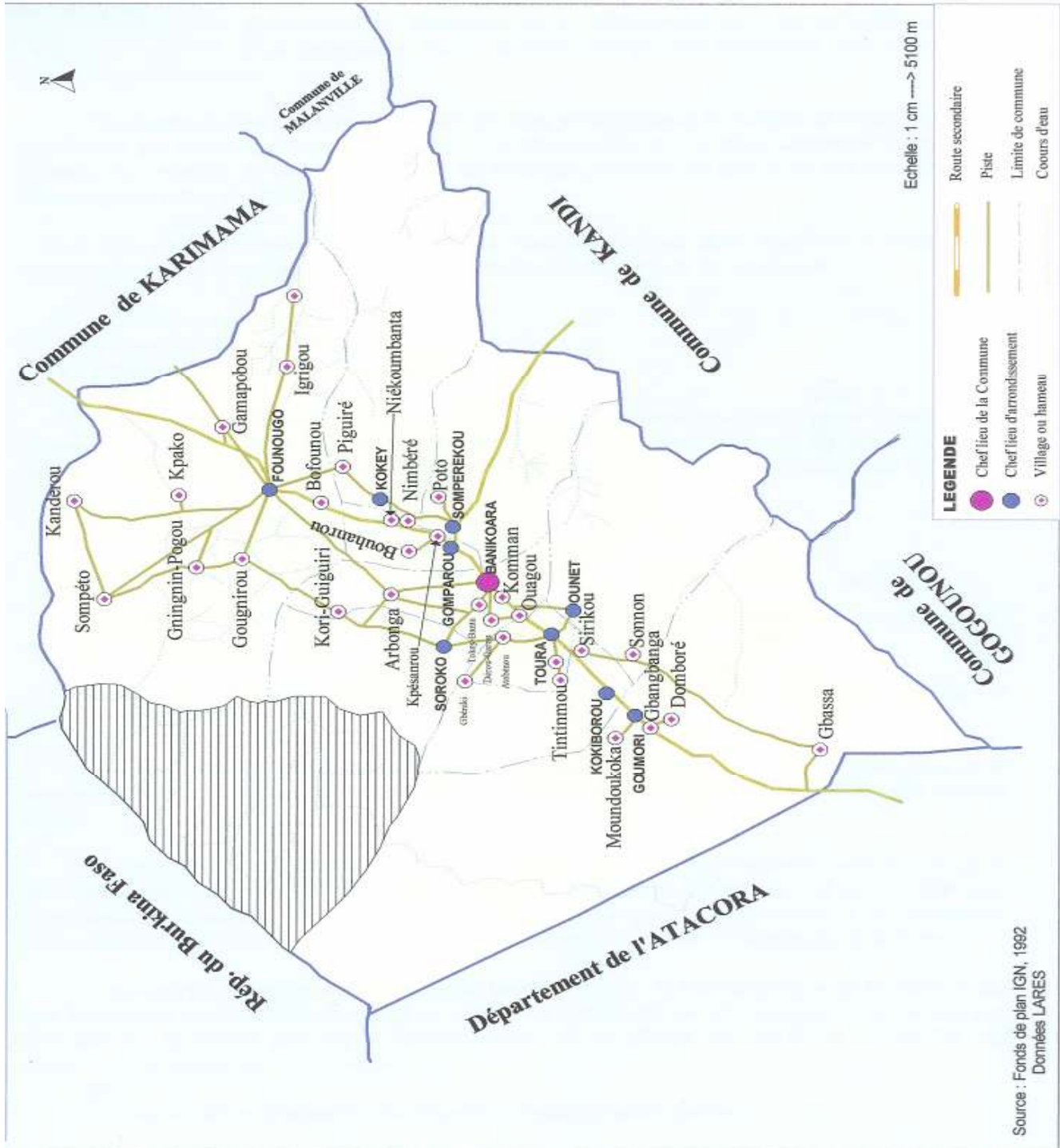
**Le Maire de la Commune**

**Sabidaré Daniel SABI**

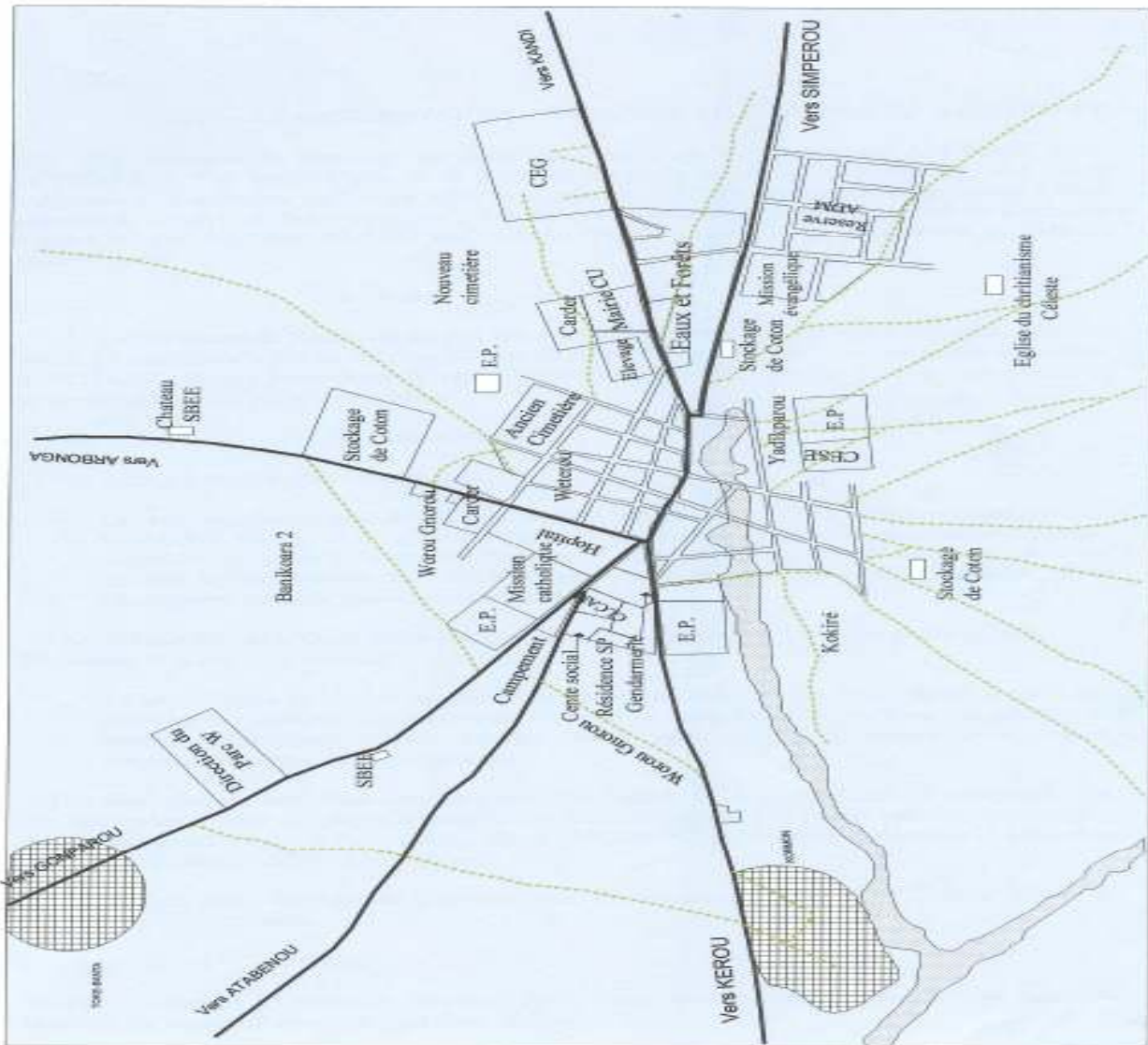
# CARTE DE SITUATION DE LA COMMUNE



# COMMUNE DE BANIKOARA



# PLAN DE LA VILLE DE BANIKOARA



# INTRODUCTION

En l'absence d'une politique équilibrée d'Aménagement du Territoire, la ville et en particulier la ville africaine attire les populations en raison de son rôle de siège du pouvoir politique, économique et financier. Le corollaire de cet état de choses est une rapide croissance démographique et l'augmentation de la pauvreté.

L'élaboration du Plan de Développement de la Commune de Banikoara tout en s'inscrivant dans cette dynamique spatiale peut également être considérée comme une conséquence des mutations qui marquent le paysage politique et institutionnel actuel au Bénin et dont l'aboutissement est l'organisation des élections municipales et communales en Décembre 2002.

L'élaboration du PDC de Banikoara vise par ailleurs à mettre un outil de planification pour le développement durable et équitable, à la disposition des futurs élus locaux, et qui servira de boussole pour la prise des décisions qui engagent l'avenir des populations.

Dans cet objectif, le PDC a pris en compte les principales préoccupations des populations vivant aussi bien en milieu rural et en milieu urbain, d'où la dimension spatiale voulue au PDC.

Le PDC prend donc en compte toutes les dimensions du développement à savoir celles économique, spatiale et sociale.

Pour atteindre cet objectif, la démarche suivante a été adoptée :

- Organisation d'un diagnostic évaluation participatif (DEP)
- Elaboration du Rapport Bilan-Diagnostic
- Organisation d'un Atelier de Validation du Rapport Bilan-Diagnostic
- Organisation d'un Atelier de Planification
- Et enfin, l'exploitation et le traitement des données du Rapport Bilan-Diagnostic et de l'Atelier de Planification en vue de l'élaboration de l'esquisse du Plan de Développement Communal qui fait l'objet de la présente Note de Présentation.

Le présent document Plan de Développement Communal fait la synthèse des investigations de l'équipe de Consultants s'articule autour de quatre grandes parties qui sont :

- \* La synthèse du Bilan-Diagnostic
- \* Le Rappel des résultats de l'Atelier de Planification
- \* Le Plan de Développement Communal à Base d'Analyse Spatiale de Banikoara
- \* La stratégie de Mise en Oeuvre du Plan

Ce document PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL a été soumis en Atelier de Validation au Comité de Pilotage élargi aux membres du Conseil Consultatif de Banikoara et constitue le Document Définitif du PDC.



## **I.- GENERALITES SUR LA COMMUNE**

# I- GENERALITES SUR LA COMMUNE

L'étude Bilan-diagnostic a permis l'analyse des caractéristiques physiques et géographiques de Banikoara, les caractéristiques socio-culturelles des populations qui y habitent ainsi que les modes d'organisation sociale et de satisfaction des besoins.

## I.1 CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA ZONE

### I.1.1 LE MILIEU PHYSIQUE

#### **Situation géographique**

La Commune de Banikoara est située dans le département de l'Alibori qui est limité au Nord par le fleuve Niger, au Sud par le département du Borgou, à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le département de l'Atacora et le Burkina-Faso.

Banikoara est située au Nord-Ouest du Bénin. Elle est limitée au Nord par la Commune de Karimama, au Sud par les Communes de Gogounou et de Kérou, à l'Est par la Commune de Kandi et à l'Ouest par le Burkina Faso. Banikoara compte neuf Arrondissements ruraux (Founougo, Gomparou, Goumori, Kokey, Kokiborou, Ounet, Sompérékou, Soroko et Toura) et un Arrondissement urbain (Banikoara). Elle couvre une superficie de 4.383 km<sup>2</sup>. La Commune compte 69 villages et quartiers de ville<sup>1</sup>.

#### **Conditions physiques et climatiques**

La Commune de Banikoara bénéficie des affluents du fleuve Niger à savoir : la Mékrou au Nord-Ouest et l'Alibori au Sud-Est. Son climat est de type soudano sahélien avec une pluviométrie moyenne de 850mm. On y distingue deux saisons bien tranchées : une saison de pluie de mai à octobre et saison sèche de novembre à avril. La végétation est composée de savane boisée, arbustive et herbacée avec des plages d'épineux aux endroits soumis à une forte influence anthropique. Par ailleurs, le long des cours d'eau, on note une végétation bien boisée. Les cultures développées sont le coton, le maïs, le sorgho, le mil, le riz, l'igname, le manioc, le soja, le niébé, l'arachide, le gombo, l'oignon, la tomate, le piment, la pomme de terre, la patate douce, le citrilus, le vandzou. Notons également que cette activité agricole est accompagnée de l'élevage essentiellement de gros bétail.

Par ailleurs, la Commune de Banikoara dispose de nombreux bas-fonds aménageables. C'est une commune carrefour permettant les échanges entre le Burkina Faso, le Togo, la Commune de Kandi et la Commune de Karimama. C'est une grande zone de transactions commerciales et économiques. Elle dispose également de près de 2 148 km<sup>2</sup> de terres cultivables soit les 48,15 % de la superficie totale des terres. Le Parc W du Niger occupe 2.235 Km<sup>2</sup> soit plus de 49% de la superficie totale de la commune.

Les ressources naturelles (sols, végétation, cours d'eau, etc.) sont soumises à une forte pression anthropique se traduisant par un rythme rapide de dégradation de l'environnement. La baisse continue de la pluviométrie est le signe d'une sahélisation poussée consécutive à la monoculture généralisée du coton.

---

<sup>1</sup> Source : Atlas monographique des communes du Bénin, DGAT MISD, 2001

## I.1.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### Répartition de la population

La Commune de Banikoara est constituée de dix arrondissements : un arrondissement urbain (Banikoara-Marou) et neuf arrondissements ruraux (Founougo, Gomparou, Goumori, Kokey, Kokiborou, Ounet, Sompérékou, Soroko et Toura).

La population est très diversifiée et comprend une trentaine de groupes socio-culturels dont les plus importants sont : les Baatonu (70%), les Fulbé (23%), les Dendi (1,6%), les Yoruba (1,3%), les Fon (0,8%) et les autres (3,3%).

Les religions les plus pratiquées sont respectivement : l'islam (51,7%), la Religion Traditionnelle (34,4%), le Christianisme (8,1%), (MISAT, 1997).

### Caractéristiques démographiques des ménages

Le RGPH2 a permis de recenser en 1992, 11977 ménages pour l'ensemble de la Commune dont 1908 ménages pour l'arrondissement de Banikoara. La taille moyenne des ménages est passée de 8 personnes pour la Commune et 7,95 pour l'arrondissement de Banikoara en 1979 à respectivement 8,76 et 8,3 en 1992. Avec le RGPH3, ces chiffres sont respectivement de : 9,1 et 8,0.

**Tableau 1: Evolution de la population, du nombre de ménages et la taille moyenne des ménages entre 1979 et 2002**

| Circonscriptions         | Population en 1979 |         |                | Population en 1992 |         |                | 2002     |
|--------------------------|--------------------|---------|----------------|--------------------|---------|----------------|----------|
|                          | Effectif           | Ménages | Taille moyenne | Effectif           | Ménages | Taille moyenne | Effectif |
| Administratives          |                    |         |                |                    |         |                |          |
| Arrondissements ruraux   | 46 451             | 5 794   | 8,03           | 88 285             | 10 069  | 8,79           | -        |
| Arrondissement Banikoara | 13 680             | 1 720   | 7,95           | 15 753             | 1 908   | 8,25           | -        |
| Ensemble                 | 60 131             | 7 514   | 8,00           | 104 038            | 11 977  | 8,68           | 152 028  |

Source : INSAE, RGPH1 - RGPH2 et résultats RGPH3

Les moyennes montrent une évolution de la taille des ménages aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entre 1979 et 1992 avec cependant une forte évolution en milieu rural (+0,079 %) contre + 0,30 % en milieu urbain).

Par ailleurs, entre 1992 et 2002, la population totale a augmenté de plus de 47 000 habitants, soit d'environ 45,17% en 10 ans, soit 4,51% d'accroissement par an. A cette allure on aura en 2007 une population de 186 310 hbts.

# **BILAN DIAGNOSTIC**

## II- BILAN DIAGNOSTIC

### 2.1- GRANDES TENDANCES DE L'ECONOMIE AGRO-PASTORALE

#### **a/ Structure ethno foncière et mise en valeur de l'espace**

Rappelons que Banikoara couvre une superficie de 4383 km<sup>2</sup>. Le parc W du Niger occupe 49% de l'espace.

Bien que le territoire de Banikoara se densifie de plus en plus, la terre ne constitue pas vraiment une contrainte dans le milieu. Cette faiblesse de la densité de la population justifie le maintien du régime foncier traditionnel ; la terre est d'utilité collective gérée par le chef de lignage traditionnel qui la distribue. Mais tout producteur peut accéder librement à la terre. Cependant, c'est un système d'usufruit<sup>2</sup>. La faible emprise humaine sur l'espace fait que la terre n'est pas un facteur limitant pour l'agriculture, mais de nombreuses contraintes physiques (terre et climat) réduisent la disponibilité en terres. Néanmoins 60 % des superficies restent encore inexploitées mais sous l'emprise des chefs de terre.

Les femmes ont également accès à la terre, mais ne pas y mettre de plantes pérennes donc ne peuvent pas hériter de la terre. Il leur est accordé les terres les moins fertiles. En milieu rural, 31% des hommes en général possèdent la terre alors que 12% seulement des femmes en sont propriétaires<sup>3</sup>.

Les Peulhs installés depuis des siècles exploitent également librement les terres à leur disposition.

L'ensemble des établissements humains de l'agglomération urbaine occupe à peine 300 ha<sup>4</sup>. Le centre ville de Banikoara a un habitat groupé (18%) et l'extension de la ville a un habitat plutôt dispersé. Environ 100 ha abritent les équipements socio-administratifs. L'extension de la ville se fait en direction du nord et de l'ouest. L'habitat à Banikoara est encore traditionnel dans sa majorité même si l'on observe des mutations. 73% des logements sont encore en matériaux sommaires (argile et paille). 5% seulement des habitations sont de type moderne en dur. Les autres habitations sont de type évolutif, en dur mais inachevées.

#### **b/ Principales activités et place de la localité dans la dynamique régionale et nationale**

La capacité économique de la Commune est assez grande. L'activité principale exercée dans la zone est l'agriculture ; elle occupe environ 50% de la population. Les transporteurs représentent 3% de la population, les artisans, 5% et les commerçants, 26%<sup>5</sup>. L'industrie manufacturière

---

<sup>2</sup> on peut utiliser les terres mais sans y mettre des plantations pérennes. Des paysans sont chassés de leur champ d'anacardières à Gomparou

<sup>3</sup> PADSEA Rapport de pré-évaluation P54

<sup>4</sup> Projection faite à partir du document plan d'aménagement de Banikoara, SERHAU, 1988

<sup>5</sup> Il existe une Union des Transporteurs du Bénin qui assure le transport du coton pendant la campagne. Elle a une organisation interne. Elle fait une cotisation de 10 000 FCFA par membre au début de chaque campagne de coton. Récemment, l'Union de Banikoara a mis en place une taxe de chargement de 100 FCFA payable par conducteur et par voiture, afin de permettre le fonctionnement de son bureau.

représente 7,33% des activités. Le commerce est assuré essentiellement par les Yoruba, les Ibo et les burkinabé. L'exploitation du bois de feu est assez développée et la pêche peu développée. 220.000 ha de forêt classée constitue une source de richesse pour la zone de même que 75 Km de cours d'eau.

Les pôles d'activités sont Banikoara centre, Goumori et Founougo et le taux d'activité est de 67%.

Les principaux marchés de la Commune sont les marchés de Founougo au nord, de Banikoara au centre et de Goumori au sud.

*Quant au marché de Sompérékou il est situé sur la RIEN°7 à sept Km à l'Est de Banikoara. Celui de Founougo, est un marché de bétail régional et connaît aujourd'hui une redynamisation avec la construction des pistes rurales.*

Il existe neuf autres marchés périodiques. Ces marchés sont aujourd'hui exigus à cause de la grande affluence. On note à Banikoara centre 45 boutiques, 9 magasins, 3 gares routières gérées dans le cadre d'une co-gestion Syndicat (USCRB, UNACOB UCTIB)/Administration.

Les activités sont essentiellement le commerce de bétail, l'exploitation des buvettes, des magasins de divers, l'exploitation de cabines téléphoniques privées, le transport, les entreprises de construction, l'artisanat. Quelques activités de transformation (le manioc en gari, l'arachide en huile, les noix de Karité en beurre) viennent compléter la gamme. Le secteur non structuré est celui le plus développé et les femmes y sont nombreuses. Les activités artisanales recensées sont la mécanique, la menuiserie, la couture et la maçonnerie, la coiffure, la soudure, la forge etc.

Les difficultés rencontrées dans le secteur sont relatives au non fonctionnement des télécommunications, le caractère intermittent de l'électricité, le réseau routier non aménagé, l'insuffisance de moyens de transport, les tracasseries administratives, la corruption, les taxes exorbitantes, l'insuffisance de structures de micro finances, l'absence de renforcement des capacités locales. La plus grande difficulté de la zone est son éloignement des grands axes commerciaux et le non bitumage de la voie d'accès principal RIE N°7.

Les femmes sont présentes dans le secteur agricole, mais non seulement elles ont les terres les moins fertiles, mais elles ne disposent pas de matériels adéquats (houe, coupe-coupe) et ont toujours recours à une main d'œuvre salariée ou non. Dans l'organisation du travail agricole, la femme avant de s'occuper de sa propre parcelle est tenue de travailler d'abord sur le champ du mari. Alors, de ce fait, pour éviter le semis tardif, elle fait appel à une main d'œuvre salariée. Cette main d'œuvre lui revient excessivement chère. En effet, pour les différentes opérations culturales, la femme dépense selon les régions et les opérations entre 30 et 50.000 FCFA pour un hectare.

En ce qui concerne l'aide que pourraient lui apporter ses enfants, elle est aléatoire. L'enfant mâle est sous l'autorité paternelle ; il vit sous la dépendance du père ; il est à son service. La femme reconnaît à l'homme ce droit et n'ose pas solliciter son propre fils pour l'aider dans son champ. A l'instar des hommes, les femmes considèrent de plus en plus que les enfants filles leur appartiennent.

La Commune de Banikoara est la plus importante zone de production de coton du pays, malgré que les revenus annuels tirés du coton au niveau de la Commune connaissent des fluctuations comme indiquée dans le tableau 2 ci-dessous :

**Tableau 2. : Evolution des revenus annuels tirés du coton de 1995 à 2001**

| Années                         | 1995-96       | 1996-97      | 1997-98       | 1998-99       | 1999-2000     | 2000-2001      |
|--------------------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Revenus aux producteurs en CFA | 5.868.468.375 | 7.72.039.000 | 6.935.579.000 | 5.834.822.625 | 6.650.103.055 | 10.308.458.600 |

Les activités agricoles surtout la production de coton se développent au sein de groupements villageois. Quelques cultures pérennes se rencontrent dans la zone. Ce sont des manguiers, des anacardiens et des goyaviers.

La Commune est aussi une zone de gros élevage où les Fulfulbe ou Peulhs pratiquent la transhumance. Banikoara dispose du plus grand cheptel du Bénin avec plus de 152 000 têtes de bovin (CARDER-Borgou, 2000). L'Alibori et le Borgou produisent 15% du cheptel béninois.

Les constats au niveau des différentes filières de l'économie se présentent comme suit :

**Tableau 3 : Les contraintes et atouts sur le plan économique**

| Domaine de l'économie | Atouts  | Contraintes   |
|-----------------------|---|---|
| Agriculture           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de terres cultivables</li> <li>- Reprise de la production vivrière</li> <li>- Assurance de la sécurité alimentaire</li> <li>- Revenu agricole garanti par le coton</li> <li>- Dynamique des organisations paysannes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des superficies cultivées</li> <li>- Dégradation accélérée des ressources naturelles</li> <li>- Revenu cotonnier lié aux termes de l'échange</li> <li>- Gestion peu transparente des revenus collectifs des Organisations Paysannes</li> </ul> |
| Pêche                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de potentialité de pêche</li> </ul>  |   |
| Elevage               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone favorable à l'élevage</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de point d'eau et de pâturage</li> <li>- Transhumance</li> <li>- Conflits agriculteurs éleveurs</li> </ul>  |
| Tourisme              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'attrait touristique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements touristiques sous développés</li> </ul>  |
| Industrie             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une usine d'égrenage</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tissu industriel embryonnaire</li> <li>- Fonctionnement lié à la production du coton</li> </ul>  |
| Commerce              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de marchés locaux</li> <li>- Existence de frontière avec le Burkina Faso</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures routières précaires</li> <li>- Infrastructures marchandes précaires et insuffisantes</li> <li>- mauvaise gestion des marchés</li> </ul>  |

Source : Résultats provisoires RGPH3

## 2.2- CONSTATS MAJEURS SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

### Equipements d'infrastructure et de superstructure

Entre 1996 et l'an 2000, 50 projets socio-communautaires ont été exécutés. Il s'agit de réfection de pistes et de la route Nationale Kandi-Banikoara-Kérou, de construction de modules de classe, de puits, de latrines, de ponceaux, de boucheries et abattoirs, de centres de santé et d'UVS, de radio rurale, de hangars dans des marchés, de dépotoirs et de magasins de stockage. Il s'agit également de projets agricoles (création d'apiculture, appui au développement de l'agriculture traditionnelle, introduction de la culture du coton, création de plantations individuelles d'anacardiens, création de fermes pilotes, pré-électrification des villages, appui aux hommes de métiers). Notons que ces projets ne sont pas toujours réalisés dans le cadre d'une approche participative, pertinente, globale et de relation d'échelle.

*Dans l'arrondissement de Soroko, le CCS se trouve à 4km du chef lieu parce que les Allemands en charge du projet résidaient dans ce village. Le CCS ne dispose pas de personnel qualifié<sup>6</sup>, ni d'équipements. Il y avait des panneaux solaires mais qui ne fonctionnent plus. Soroko dispose de sept écoles primaires. Trois d'entre elles n'ont pas de bâtiments. Il y a quelques projets en cours mais qui ne correspondent pas toujours aux priorités des populations, qui ne sont pas pertinents ou qui manquent de cohérence interne. Il s'agit par exemple de la boucherie avec abattoirs et de la construction isolée de hangars.*

En ce qui concerne les infrastructures, il existe deux routes carrossables non bitumées donnant accès au chef-lieu (Kandi-Banikoara-Kérou). Ce sont ces deux principales routes qui pénètrent la zone et qui desservent une grande partie de la Commune.

L'état de la voirie urbaine n'est pas satisfaisant non plus. Les voies sont des voies en terre. Plusieurs pistes rurales existent et desservent les noyaux villageois et les champs de culture. L'étendue du réseau routier de la Commune de Banikoara selon le RDR s'élève à 284,5 km<sup>7</sup> avec un linéaire de routes nationales s'élevant à 110km.

Le réseau routier est en général très dégradé. Pour aller d'un point à un autre, il fallait faire un grand détour. Par exemple de Kpakagedou à Banikoara, au lieu de 6 km, les usagers en faisaient 16 et payaient au lieu de 500 FCFA comme frais de déplacement 2000 à 2500 FCFA. L'accès aux marchés était alors difficile de même que le transport des intrants et des produits agricoles. Les pistes Gomprou-Poto, Niékoubanta-Kokey, Toura-Sonon étaient coupées environ pendant un mois sur douze. Les pistes Founougo-Arbonga-Banikoara et Banikoara-Ata Benou étaient coupées entre 35 jours et 42 jours par an.

Les populations ont choisi dans le cadre du programme de la nouvelle stratégie de construction et d'entretien des pistes rurales sept pistes à construire ou à réhabiliter sur une longueur totale de 81km.

<sup>6</sup> Il s'agit d'une jeune infirmière stagiaire.

<sup>7</sup> Cité par BEROCAN



Malgré ce mauvais état de la piste, les motifs de déplacement étaient nombreux, les plus importants étant le marché et le centre de santé, alors que les moyens de transport étaient rares et chers.

Certaines écoles risqueraient de fermer parce que déclarées déshéritées.

*Pour les populations, la réhabilitation de ces pistes suivie d'un entretien adéquat permanent pourra enrayer les pertes susvisées.*

En ce qui concerne l'assainissement de la zone, le site très plat de Banikoara et la nature du sols ne facilitent pas l'évacuation des eaux pluviales. Les ouvrages d'assainissement sont insuffisants et non entretenus pour assurer un assainissement efficace. Ils servent même de dépôt d'ordures ménagères.

Le problème d'hygiène se pose avec acuité. Le système d'approvisionnement en eau, le rejet des eaux usées, le système d'évacuation des ordures ménagères, des excréta, des eaux vannes constituent encore des difficultés dans les quartiers. Les latrines individuelles sont peu nombreuses. Des latrines publiques ont été construites par le projet GESCOM/BENIN mais elles sont insuffisantes et presque pas utilisées par les riverains.

Les ordures ménagères sont, soit entreposées sur des terrains vides ou dans la rue, soit enterrées derrière les maisons. Il y a encore de nombreux domaines non construits qui sont utilisés comme dépotoirs et lieux de défécation<sup>8</sup>.

Les programmes gestion des ordures ménagères mis en place ne fonctionnent pas. En effet, IGIP a initié en collaboration avec la Commune de Banikoara, un programme de gestion des ordures ménagères. L'opération avait marché au cours de l'appui de IGIP, mais une fois qu'il s'est retiré, l'expérience n'a pu se poursuivre. La cellule d'hygiène mise en place n'est pas fonctionnelle.

Les animaux domestiques sont en divagation et cohabitent avec les hommes.

L'USPP avait mis à la disposition du GIE de gestion des ordures ménagères un camion benne, mais a dû le retirer. De toute façon, cette expérience de location de camion entraîne des coûts trop élevés voire suicidaires.

Les jeunes sont très peu intéressés à se constituer en GIE pour mener de telles activités. L'activité de ramassage à elle seule à des tarifs dérisoires<sup>9</sup> et peu d'abonnés à jour ne permettent pas de dégager de revenus suffisants pour pouvoir en vivre. Le coton est bien plus rémunérateur.

Il sera sans doute nécessaire de réhabiliter la cellule d'hygiène et appliquer des méthodes coercitives : doter la ville d'un service de la voirie, étendre les actions du projet GESCOM à d'autres arrondissements.

En ce qui concerne les réseaux divers, il y a 72 forages, 71 puits modernes et 365 puits non aménagés. Cette situation n'a pas bien évolué en 15 ans au contraire. En 1987, Banikoara disposait de 80 forages.

---

<sup>8</sup> Un directeur d'école à la retraite rapporte que la devanture de sa maison est utilisée comme lieu de défécation. Chacun vient se mettre à l'aise là à la vue de tout le monde sans aucune gêne.

<sup>9</sup> 200frs CFA par mois

*L'arrondissement de Founougo avec ses 8436 habitants dispose de deux forages vieux de 10 ans (projet Conseil de l'Entente II) et réhabilités dans le cadre du PADEAR avec une participation communautaire de 80.000 frcs CFA. Il dispose également d'une adduction d'eau villageoise (AEV) avec quatre bornes fontaines fonctionnelles depuis 1998. la participation communautaire était de 2 millions de frcs CFA. Il dispose enfin de deux puits à grand diamètre et d'un barrage. Tous ces ouvrages sont fonctionnels mais non entretenus. De plus, on continue d'observer la présence de nombreux puits traditionnels dans les maisons.*

L'approvisionnement en eau continue d'être un problème fondamental. Il y a encore de nombreux puits privés dont l'eau n'est pas potable. La zone de couverture du réseau SBEE est l'arrondissement urbain de Banikoara, les arrondissements de Gomparou et de Sompérékou avec 280 abonnés. La capacité du château d'eau est de 60m<sup>3</sup>. La Commune dispose de 9 retenues d'eau et 4 fleuves parcourent également le territoire de la Commune.

La Commune est électrifiée et équipée de téléphone avec 168 abonnés sur 256 lignes. Le réseau électrique n'est pas étendu et sa capacité est de 376KVA. La zone de couverture ne concerne que l'arrondissement urbain avec 352 abonnés. L'éclairage est partiel et à mi-temps (16h sur 24).

*C'est à juste titre alors que les populations de Banikoara énoncent comme priorité l'extension du réseau d'électricité et d'eau et la fourniture permanente du courant électrique.*

Or le taux de recouvrement de tous ces services est vraiment faible. La capacité financière des abonnés dure six mois. Les moyens financiers sont liés à la vente du coton. De plus, on observe beaucoup de déperdition dans l'utilisation du courant électrique au sein des ménages, les factures sont alors sans cesse contestées.

En ce qui concerne les équipements publics, Banikoara dispose de 97 écoles primaires, de 5 CEG et de 4 CESE. Il dispose également d'un hôpital de zone, de 7 CCS, 13 dépôts pharmaceutiques, 1 CPS et 1 maternité. L'administration dispose de bureaux de la Commune et des arrondissements, circonscriptions scolaires, 1 recette du trésor, 1 bureau des PTT, 1 bureau du CARDER, 1 service des impôts, 3 agences de la CLCAM, 1CVEC, 1 CREP, 1 maison des jeunes, 1 service d'hygiène et assainissement, 1 centre SBEE, 1 usine d'égrenage de coton sur 20ha et d'une capacité de 20.000 tonnes et qui fonctionne jour et nuit de novembre à avril, 1 centre d'alphabétisation, 1 radio rurale locale, 1 ancienne piste d'atterrissage, 1 poste forestier et 1 brigade de gendarmerie.

En ce qui concerne les équipements marchands, il y a cinq marchés dont quatre secondaires, une gare routière gérée dans le cadre d'une co-gestion Syndicat (UNATRAB, UNACOB)/Administration un campement de chasse et une auberge.

On observe une nette amélioration dans le domaine de l'existence des équipements sanitaires et de leur utilisation. Les centres de santé connaissent un bon taux de fréquentation surtout l'hôpital de l'Arrondissement urbain à cause de la présence d'un médecin compétent et apprécié des populations et du niveau d'équipement.

Un seul arrondissement sur les dix ne dispose pas de CCS, même si ceux qui sont existants ne sont pas toujours conformes à la nomenclature. Banikoara est la seule Commune érigée en zone

sanitaire et ayant bénéficié d'équipements importants grâce au projet Bénino-Allemand de soins de santé primaire: ambulance<sup>10</sup>, véhicules à 4 roues et à 2 roues, chaîne de froid, bloc opératoire dans l'hôpital, service radio, laboratoire, service urgence.

La zone sanitaire de Banikoara est la zone pilote par rapport à la qualité des soins (compétence, performance, communication inter-personnelle, innocuité et agrément). Le financement communautaire est pratiqué avec un système de gestion avec les COGEC.

L'effectif du personnel de la zone s'élève à 115 agents. Les affections courantes sont le paludisme, les infections des voies respiratoires, les parasitoses, la méningite, le choléra.

En effet, sur les 56.569 consultants hospitalisés et non hospitalisés pour l'année 2000, 22.478 cas portent sur le paludisme, 10.500 cas concernent les infections des voies respiratoires. Les cas de diarrhée, de maux de ventre, de plaies et de morsures de serpent sont assez fréquents. Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et le VIH/SIDA constituent un fléau à ne pas négliger en raison de l'évolution du taux de prévalence du VIH/SIDA qui varie de 3% à 5% dans la commune. Cette situation est d'autant plus critique qu'elle touche particulièrement les jeunes, la couche la plus active de la population. Elle s'explique essentiellement par l'ignorance, le multi partenariat, le mauvais usage des préservatifs, la faible prise de conscience des populations sur la gravité de la maladie, l'arrivée massive de serveuses de bar d'origine togolaise en période de payement de l'argent du coton.

Face à l'expansion inquiétante du taux de prévalence, il est urgent que des mesures efficaces soient prises pour réduire voire arrêter la propagation du mal.

Au plan éducatif, les effectifs scolaires sont passés de 6.232 élèves dont 30% de filles en 1996/97 à 13 580 en 2002/2003 avec 57.86% de filles. Toutefois, le taux de scolarisation reste faible même si l'école connaît aujourd'hui un grand engouement. Les enfants Peulhs sont les plus touchés par le phénomène de la déscolarisation et de la non scolarisation, mais les Baatombu n'en sont pas exclus. Le coton est l'une des causes de la non scolarisation des enfants qui constituent une véritable source de main d'œuvre. De plus, les parents sont découragés du fait que les filles tombent enceintes au cours de leur cursus scolaires et sont abusées par les enseignants. Avec la sensibilisation à la radio, ces différents problèmes liés à l'éducation semblent s'atténuer.

Les 97 écoles abritent 309 classes avec 30 en matériaux précaires. A Banikoara, il existe un seul cours privé. L'enseignement devient un corps de métier peu attractif au point où l'on observe une pénurie de plus en plus forte d'enseignants. En 2000-2001, les écoles ont dû procéder à des recrutements sur le tas<sup>11</sup>. La situation au niveau du personnel enseignant se présente comme suit :

- 113 enseignants APE dont 7 femmes
- 65 enseignants Contractuels dont 6 femmes
- 116 enseignants Communautaires dont 11 femmes

Soit au total 294 enseignants dont 24 femmes

---

<sup>10</sup> Elle est sous-utilisée car les formations sanitaires n'ont pas de téléphone pour pouvoir communiquer avec l'hôpital

<sup>11</sup> Des personnes sans aucune qualification se sont improvisées enseignantes. La qualité de l'enseignement s'en est évidemment ressentie.

Le financement de la construction des écoles est assuré par l'AGEFIB, PAMR, PADIC/SNV avec une participation communautaire.

Au plan de la sécurité publique, la brigade de gendarmerie n'arrive pas à régler la question de la sécurité. Il y a de fréquents cas de cambriolage, de braquage, de vols de motos, d'animaux et de charrues. Selon les populations de Banikoara il est nécessaire de créer un poste de commissariat.

Le diagnostic révèle les atouts et contraintes ci-après.

Tableau 4 : Les contraintes et atouts par secteur

| Domaines                          | Atouts   | Contraintes   |
|-----------------------------------|--|---|
| <b>1 - Santé</b>                  | 1 - Existence d'au moins un centre de santé dans 9 Arrondissements sur 10  | 1 - Mauvais état des infrastructures de santé<br>2 - Sous équipement des formations sanitaires<br>3 - Manque d'eau potable dans certaines formations sanitaires<br>4 - Normes sanitaires s'écartant très largement des normes départementales et nationales |
| <b>2 - Education</b>              | 1 - Chaque arrondissement dispose d'au moins 4 groupes scolaires<br><br>2 - Ratios scolaires proches des normes départementales et nationales                      | 1- Infrastructures scolaires insuffisantes et pour la plupart en matériaux précaires<br>2 - Sous équipement en mobilier pour les écoles   |
| <b>3 - Electricité</b>            | 1 - Existence d'un mini réseau électrique  | 1- Faible couverture de l'arrondissement urbain<br>2- Non électrification des chefs-lieux d'arrondissements<br>3- pré électrification défectueuse à Founougo  |
| <b>4- Eau potable</b>             | 1 - Existence d'un réseau d'adduction<br>2 - Couverture de quelques quartiers du centre urbain et des chefs-lieux des Arrondissements de Gomparou et de Sompérékou | 1 – Faible couverture du réseau d'adduction en eau potable à Banikoara centre<br>2- Non extension du réseau d'adduction d'eau potable aux arrondissements de Toura, Ounet, Soroko, Goumori, Kokiborou, Kokey et Founougo                                    |
| <b>5 - Téléphone</b>              | 1- Existence d'une centrale téléphonique de 256 lignes utilisée à plus de 65%  | 1 – Faible couverture du réseau téléphonique,<br>2- Non extension du réseau téléphonique aux arrondissements ruraux<br>3- Non numérisation du réseau téléphonique   |
| <b>6 - Transport</b>              | 1 - Présence de 4 gares routières  | 1 – principale voie d'accès à la commune dégradée et en terre rouge<br>2 – Piste de dessertes rurales dégradées et impraticables en saison des pluies   |
| <b>7- Organisations paysannes</b> | 1 - Présence d'organisations paysannes fortes  | 1 -Gestion peu transparente des revenus collectifs des organisations paysannes,<br>2- faible niveau d'organisation des Organisations paysannes  |

Il s'agira dans le cadre du PDC de Banikoara, de consolider et de pérenniser ces atouts puis de lever progressivement les contraintes ainsi identifiées lors du diagnostic afin de garantir aux populations un développement durable et équitable.

## 2.3- CONSTATS MAJEURS SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le diagnostic opéré révèle les atouts et contraintes ci-après.

Tableau 5 : Les contraintes et atouts liés au financement du développement local

| Domaines                                   | Atouts   | Contraintes   |
|--|--|---|
| <b>1- Financement propre de la commune</b> | 1 - Financement du développement local par un budget tant fiscal que non fiscal  | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Fluctuation des recettes budgétaires</li> <li>2- Inexistence de recettes d'investissement proprement dites</li> <li>3 - Financement exclusif du développement local par des recettes de fonctionnement</li> <li>4- Part insignifiante des dépenses d'investissement</li> <li>5- Essentiel des ressources affectées aux dépenses de fonctionnement</li> <li>6- Absence de recettes d'investissement pour les dépenses d'investissement</li> <li>7- Dépenses d'investissement assuré par les prélèvements opérés sur les recettes de fonctionnement</li> <li>8 - Fluctuation à la baisse de l'épargne brute</li> <li>9 - Capacité d'investissement en régression</li> <li>10- Capacité de financement constituée essentiellement de l'épargne brute</li> </ul> |
| <b>2- Financement direct de l'Etat</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Concours de l'Etat à travers deux catégories de financement direct</li> <li>2 - Education reçoit 50,25% du financement direct de l'Etat</li> <li>3 - Au moins un investissement pour chaque arrondissement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Subventions de l'Etat exclusivement affectées aux dépenses de fonctionnement</li> <li>2 - Financement direct de l'Etat en nette régression</li> <li>3 - Aucun financement direct de l'Etat au secteur de la santé</li> <li>4- Réalisations localisés pour la plupart dans l'arrondissement urbain de Banikoara avec 12 projets sur 19</li> </ul>  |
| <b>3- Financement communautaire</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Participation de la population (10%) pour la réalisation de tout projets</li> <li>2 - Gestion communautaire dans le secteur de la santé</li> <li>3 - Financement communautaire en santé à hauteur de 49,09% par la population</li> <li>4 - Participation de l'UCPC au financement du développement local</li> <li>5 - Financement UCPC largement affecté au secteur de l'éducation</li> <li>6 - Appui financier de l'UCPC à l'administration locale</li> <li>7- Participation des ONG et autres intervenants au financement du développement local</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Appui financier de l'UCPC aux enseignements secondaires et supérieurs au détriment des enseignements maternelles et primaires</li> <li>2- Toutes les OP ne contribuent pas encore au financement du développement local,</li> </ul>   |

Le tableau 6 qui suit fait la synthèse des atouts, contraintes et opportunités de développement de la commune de Banikoara.

**Tableau 6: Récapitulatif des contraintes, atouts, opportunités et menaces de la commune de Banikoara**

| Domaines                      | Constats majeurs   | Contraintes   | Atouts  | Opportunités   | Menaces  |
|-------------------------------|--|---|---|--|--|
| <b>ECONOMIE LOCALE</b>        |  |   |   |  |  |
| <b>Agriculture</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture du coton dominante</li> <li>- Non diversification des activités agricoles</li> <li>- Agriculture extensive</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des superficies cultivées</li> <li>- Dégradation accélérée des ressources naturelles</li> <li>- Revenu cotonnier lié aux termes de l'échange</li> <li>- Gestion peu transparente des revenus collectifs des Organisations Paysannes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de terres cultivables</li> <li>- Reprise de la production vivrière</li> <li>- Assurance de la sécurité alimentaire</li> <li>- Revenu agricole garanti par le coton</li> <li>- Dynamique des organisations paysannes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre agricole disponible</li> <li>- Position géographique de la commune</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appauvrissement des sols</li> <li>- coût élevé des intrants agricoles</li> <li>- La chute du coût du coton</li> <li>- Non transparente dans la gestion des OP</li> </ul>  |
| <b>Elevage</b>                | Zone de gros élevage   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance de points d'eau et de pâturage</li> <li>- Transhumance</li> <li>- Conflits agriculteurs éleveurs</li> <li>- Surpâturage</li> <li>- Divagation des animaux domestiques</li> <li>- Non délimitation des aires de pâturage</li> </ul>          | Zone favorable à l'élevage  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de débouchés potentiels (réorganiser le secteur)</li> <li>- possibilité de développer les produits de l'élevage (lai, viande, bouses de vache, etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêts et aires protégées menacées de destruction</li> <li>- Contamination de bétail</li> <li>- Contamination des populations</li> <li>- Conflits entre éleveurs surtout étrangers –nigériens et agriculteurs</li> <li>- contamination des eaux par l'utilisation des pesticides</li> </ul> |
| <b>Pêche</b>                  | Pêche marginale et traditionnelle  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non maîtrise des activités liées à la pêche</li> <li>- ensablement des cours d'eau</li> <li>- cours d'eau saisonniers</li> </ul>   | Existence de potentialité de pêche  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de retenue d'eau et de cours d'eau</li> <li>- Existence de marché</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des pesticides pour tuer les poissons</li> <li>- Destruction des forêts galeries</li> <li>- contamination des eaux par l'utilisation des pesticides</li> </ul>  |
| <b>Tourisme et hôtellerie</b> | Existence de sites touristiques : chutes de Koudou, Parc du W pour le tourisme de vision, Campements de chasse, etc.   | -Equipements touristiques sous développés   | -Existence d'attrait touristique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localité frontalière</li> <li>- Possibilités de développer le tourisme de vision et centre artistique</li> </ul>  | - Braconnage   |
| <b>Commerce</b>               | - Développement de l'informel  | - Le système d'organisation des marchés n'existe pas  | -Position géographique favorable  | - Meilleure organisation du système commercial (peut   | - Sortie frauduleuse des produits surtout vivriers   |

|   |  |  |   |   |   |
|---|--|--|---|---|---|
|   | - Echange sur les produits manufacturiers, agricoles et d'élevage  | - Vente incontrôlée des produits vivriers vers la frontière<br>- Enclavement de la localité  | -Existence de frontière<br>-Existence de produits vivriers et de bétail   | favoriser le développement du commerce dans la localité)                                | - Escroquerie<br>- spéculation à outrance |
| <b>Industrie et artisanat</b>           | - Transformation artisanale et semi artisanale des produits agricoles<br>- Transformation industrielle (usine d'égrenage de coton) | -Tissu industriel embryonnaire<br>- Fonctionnement lié à la production du coton<br>- petites industries de transformation quasi embryonnaires  | Existence d'une usine d'égrenage  | - Existence de matières premières   | - Déforestation                           |
| <b>FINANCES LOCALES</b>                 |  |  |   |   |   |
| <b>Financement propre de la Commune</b> | - Réalisation d'infrastructures sociocommunautaires sur budget communal  | - Fluctuation des recettes budgétaires<br>- Inexistence de recettes d'investissement proprement dites<br>- Financement exclusif du développement local par des recettes de fonctionnement<br>- Part insignifiante des dépenses d'investissement<br>- Essentiel des ressources affectées aux dépenses de fonctionnement<br>- Absence de recettes d'investissement pour les dépenses d'investissement<br>- Dépenses d'investissement assuré par les prélèvements opérés sur les recettes de fonctionnement<br>- Fluctuation à la baisse de l'épargne brute<br>- Capacité d'investissement en régression<br>- Capacité de financement | - Financement du développement par le budget fiscal que non fiscal<br>- volonté séculaire des populations de contribuer au développement de leur localité<br>- Forte capacité de l'UCPC à participer au développement de la commune | - Possibilité d'accroître les ressources locales<br>- existence d'un service des impôts | - Incivisme fiscal                        |



|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
|   |  | constituée essentiellement de l'épargne brute<br>- sous information des populations sur l'utilisation des ressources locales.  |  |  |  |
| <b>Financement direct de l'Etat</b>                 | - Réalisation sur financement PIP  | - subvention de l'Etat à travers deux catégories de financement direct<br>- Education reçoit 50,25% du financement direct de l'Etat<br>- Au moins un investissement pour chaque arrondissement | - Subventions de l'Etat exclusivement affectées aux dépenses de fonctionnement<br>- Financement direct de l'Etat en nette régression<br>- Aucun financement direct de l'Etat au secteur de la santé<br>- Réalisations localisés pour la plupart dans l'arrondissement urbain de Banikoara avec 12 projets sur 19   | - transfert de compétence aux élus locaux  | - lenteur de l'Etat dans l'exécution des PIP<br>- lenteur dans la mise à disposition des subventions de l'Etat<br>- non maîtrise des réalisations PIP par la mairie<br>- lenteur dans le transfert de compétence aux élus locaux |
| <b>Financement communautaire</b>                    | - Pratique de réalisation d'infrastructures sociocommunautaires par les OP à partir des ristournes | - Appui financier de l'UCPC aux enseignements secondaires et supérieurs au détriment des enseignements maternelles et primaires  | - Participation de la population (10%) pour la réalisation de tout projets<br>- Gestion communautaire dans le secteur de la santé<br>- Financement communautaire en santé à hauteur de 49,09% par la population<br>- Participation de l' UCPC au financement du développement local<br>- Financement UCPC largement affecté au secteur de l'éducation<br>- Appui financier de l' UCPC à l'administration locale<br>- Participation des ONG au financement du développement local | - volonté des populations à contribuer au développement de leur commune                        | - Fluctuation du prix du coton<br>- Filière coton très mal organisée   |
| <b>Financement de la Coopération Internationale</b> | - beaucoup d'infrastructures sociocommunautaires réalisées par les                                 | - insuffisance d'infrastructures communautaires  | SNV, USAID, ONG, PNUD, Banque mondiale, etc.   | Existence d'Ambassades, de Consulats, du MAEIA, PNUD, et autres institutions internationales ; | - absence de cadre de concertation entre représentants d'institutions internationales et conseil   |

|   |   |   |   |  |  |
|---|---|---|---|--|--|
|   | intervenants  |   |   | - coopération décentralisée  | communal<br>- mauvaise coordination des actions  |
| <b>SERVICES</b>   |   |   |   |  |  |
| <b>Santé</b>  | Faible couverture sanitaire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais état des infrastructures de santé</li> <li>- Sous équipement des formations sanitaires</li> <li>- Manque d'eau potable dans certaines formations sanitaires</li> <li>- Normes sanitaires s'écartant très largement des normes départementales et nationales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un Centre de Santé amélioré dans 9 arrondissements sur 10</li> <li>- Existence d'un hôpital de zone</li> </ul>                           | - Appui de la DED au Centre de Santé   | - Propagation de certaines maladies due à la perméabilité des frontières (IST, VIH/SIDA)   |
| <b>Education</b>  | Faible couverture des infrastructures et services éducatifs   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de personnel enseignant qualifié</li> <li>- Infrastructures scolaires pour la plupart en matériaux précaires</li> <li>- Sous équipement en mobilier pour les écoles</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque arrondissement dispose d'au moins 4 groupes scolaires</li> <li>- Ratios scolaires proches des normes départementales et nationales</li> </ul> | - Intéressement des certains bailleurs à l'éducation des enfants surtout les filles  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon des filles de l'école</li> <li>- Le manque de suivi des enfants en dehors de l'école</li> </ul> |
| <b>Electricité</b>                                      | Faible couverture du réseau électrique  | - Non électrification des autres chefs-lieux d'arrondissements  | - Existence d'un mini réseau électrique   | Existence de la demande  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté</li> <li>- mauvaise politique de l'Etat en matière de gestion l'énergie</li> </ul>             |
| <b>Eau potable<br/>Hygiène &amp;<br/>Assainissement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture en eau potable</li> <li>- Insalubrité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture en eau potable non étendue aux autres arrondissements</li> <li>- Mauvaise gestion des déchets solides et liquides</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un réseau d'adduction</li> <li>- Couverture de quelques quartiers du centre urbain et des chefs-lieux des</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention de PADEAR dans la localité</li> <li>- Existence de la SONEB</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté</li> <li>- propagation des maladies hydriques</li> </ul>                                       |

|  |   |   |   |  |  |
|--|---|---|---|--|--|
|  |   | - défécation à l'air libre  | Arrondissements de Gomparou et de Sompérékou<br>- Existence d'une benne<br>- Existence d'une ONG    |  |  |
| <b>Transport</b>                       | - Existence de taxis-brousse<br>- existence de quelques gros porteurs | - Voie d'accès dégradée<br>- Accès difficiles à tous les arrondissements surtout en saison des pluies         | - Présence de 4 gares routières   | - Localité à vocation commerciale à cause de la frontière                | - Insécurité permanente des populations<br>- Cas d'accident fréquents                            |
| <b>Information &amp; communication</b> | - Existence de radio locale très écoutée et de lignes téléphoniques   | - insuffisance de matériel au niveau de la central  | - Radio communautaire fonctionnelle et très écoutée<br>- Existence de Centre multi-média avec cyber | Coopération décentralisée  | - développement de la délinquance juvénile (visite de sites pornographiques par les adolescents) |
| <b>Organisations paysannes</b>         | - Multiplicité des OP   | -Gestion peu transparente des revenus collectifs des organisations paysannes                                  | - Présence d'organisations paysannes fortes   | Volonté des OP de participer aux actions de développement communautaires | - dislocation des OP<br>- Mauvaise gestion dans les OP.  |
| <b>Sécurité</b>                        | Existence de gendarmerie  | - Absence de commissariat de police<br>- Recrudescence de l'insécurité<br>- Personnel de sécurité insuffisant | - Existence d'une brigade de gendarmerie  | - Besoin de sécurité exprimé par les populations                         | - Développement de l'insécurité  |

Il s'agira dans le cadre du PDC d'identifier les mécanismes à mettre en oeuvre afin d'assurer des ressources sûres et régulières et ceci en levant les goulots liés aux contraintes et de fructifier les retombées liées aux atouts.

# **PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

### III- PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Les données recueillies au cours du bilan diagnostic ont servi de base pour la planification des actions de développement de la Commune. entre autres, il s'agit d'identifier la problématique et la vision de développement de la Commune à partir les contraintes, atouts, opportunités et les menaces, en cohérence avec les orientations et politiques nationales.

#### 3.1 Rappel des orientations et politiques nationales

##### ■ Vision du Bénin à l'horizon 2025

« *Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et bien être social.* »

Cette vision repose sur cinq principaux objectifs, il s'agit de :

- la bonne gouvernance
- l'unité nationale et la paix
- une économie prospère et compétitive
- une culture convergente et rayonnante
- le bien être social

##### ■ Orientation stratégique

- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance
- Promotion d'une culture de développement
- Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité
- Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale
- Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement
- Promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique
- Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie
- Renforcement des valeurs familiales et communautaires

##### ■ Les domaines du Programme d'Action du Gouvernement 2 (PAG2)

- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance
- Renforcement des bases matérielles de l'économie
- Renforcement de la compétitivité de l'économie
- Maîtrise de la gestion de l'économie et des finances
- Aménagement du territoire et développement équilibré
- Renforcement de la lutte contre la pauvreté
- Jeunesse, genre et développement
- Renforcement de l'unité Nationale et la gestion des solidarités
- Promotion du rayonnement international et de l'intégration africaine

##### ■ STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN 2003 – 2005

Le tableau ci-dessous présente les grands axes prioritaires et priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté.

#### Tableau 6 : Les grands axes prioritaires et priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté

| <b>Grands axes</b>   | <b>Priorités</b>   |
|--|--|
| <b>1. Renforcement du cadre macro économique à moyen terme</b>   | Consolidation de la stabilité macro – économique<br>Consolidation des sources de la croissance<br>Agriculture diversifiée et valorisée et un artisanat développé auxquels participent les pauvres dont les femmes<br>Un secteur de service performant et diversifié<br>Un secteur industriel développé à travers l'accroissement des investissements privés nationaux et étrangers<br>Renforcement des infrastructures de base pour des facteurs de productions disponibles et à des coûts réduits<br>Energie, Eau, Mines<br>Télécommunication et Postes<br>Infrastructures et transport |
| <b>2. Développement du capital humain et gestion de l'environnement</b>  | Education<br>Alphabétisation<br>Santé<br>Eau potable<br>Habitat – Environnement et Assainissement<br>Electrification rurale<br>Aménagement des pistes de desserte rurale<br>Nutrition et sécurité alimentaire  |
| <b>3. Renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles</b>  | Lutte contre la corruption et renforcement des capacités de gestion et d'absorption des ressources publiques<br>Réforme administrative<br>Décentralisation<br>Renforcement des systèmes juridiques et judiciaires<br>Consolidation de la démocratie et du dialogue social interne  |
| <b>4. Promotion de l'emploi durable et renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décision et de production</b> | Promotion du développement communautaire<br>Promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus<br>Protection sociale et promotion de la femme<br>Développement de micro finances<br>Sécurisation des zones vulnérables<br>Promotion de pôles de développement  |

### **3.2- La problématique de développement de la Commune de Banikoara**

- Un faible rendement de l'agriculture
- Absence d'autres filières organisées
- Mauvaise fonctionnement et de gestion des organisations paysannes
- Dégradation accélérée des ressources naturelles
- Une faible culture commerciale et entrepreneuriale
- Faible niveau d'assainissement et de protection de l'environnement
- Existence de créneaux porteurs (production animale, Sites touristiques) non exploités
- Faible éducation des enfants surtout les filles et les Peuhls
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements socio- économiques
- Faible niveau de nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC)
- Faibles capacités techniques du personnel administratif
- Méconnaissance des droits et devoirs du citoyen
- Absence de cadre de concertation, creuset de coordination des actions du développement
- Faible capacité de mobilisation des ressources endogènes et exogènes
- Insécurité grandissante des populations de la Commune
- Faible cohésion sociale exacerbée par les interférences politiques
- Pandémie des IST et du VIH/SIDA

### **■ Vision de Développement de la Commune de Banikoara**

**" Banikoara d'ici 2015, est une Commune de référence, unie, paisible, bien gouvernée, à économie prospère et compétitive qui garantit l'équité, le développement du capital humain, le rayonnement culturel et le bien-être social dans un environnement sain ".**

**▪ Phase de priorisation**

A partir de l'arbre des problèmes trois grands domaines ont été retenus en cohérence avec les politiques et orientations nationales autour desquels le cadre logique a été élaboré.

| <b>Programme</b>  | <b>Domaines</b>                | <b>Objectifs Globaux</b>  |
|---|--------------------------------|---|
| <b>Amélioration du cadre institutionnel et renforcement des capacités de la Commune</b>                 | <b>Gouvernance Locale</b>      | Promouvoir la bonne gouvernance au niveau local   |
| <b>Renforcement des équipements et services et mise en œuvre de l'aménagement foncier du territoire</b> | <b>Equipements et Services</b> | Améliorer le niveau d'équipement et de services   |
| <b>Développement de l'économie locale et accroissement de la capacité de financement</b>                | <b>Agroéconomie</b>            | Gérer rationnellement les ressources naturelles et les revenus pour une production durable et diversifiée |

La lecture de ce tableau permet de comprendre comment l'atteinte de ces objectifs aura un impact positif sur la vision et la problématique de développement de la Commune.

Après l'élaboration du cadre logique du Plan de développement de la Commune de Banikoara, l'atelier de programmation a consisté à formuler les projets et les regrouper dans trois grands programmes à savoir :

| <b>Programmes</b>   | <b>Projets</b>  |
|---|---|
| <b>Amélioration du cadre institutionnel et renforcement des capacités de la Commune</b>                 | <b>P1 :</b> Renforcement des capacités institutionnelles de la Commune  |
|   | <b>P2 :</b> Instauration d'un cadre social stable et équitable          |
|   | <b>P3 :</b> Amélioration des ressources locales                         |
|   | <b>P4 :</b> Renforcement des capacités de l'Administration Locale       |
| <b>Renforcement des équipements et services et mise en œuvre de l'aménagement foncier du territoire</b> | <b>P1 :</b> Renforcement des équipements sociocommunautaires            |
|   | <b>P2:</b> Renforcement du niveau des infrastructures socio-économiques |
|   | <b>P3:</b> Aménagement foncier du Territoire Communal                   |
|   | <b>P4:</b> Amélioration de l'hygiène et assainissement de la Commune    |
| <b>Développement de l'économie locale et accroissement de la capacité de financement</b>                | <b>P1 :</b> Appui à une production durable et diversifiée               |
|   | <b>P2 :</b> Amélioration des moyens de production et soutien aux femmes |
|   | <b>P3 :</b> Gestion des revenus et accroissement des revenus des femmes |
|   | <b>P4 :</b> Restauration et protection des ressources naturelles        |
|   | <b>P 5:</b> Lutte contre la propagation des IST-VIH/SIDA                |

La programmation physique et l'évaluation financière de chaque projet et programme se présentent comme suit :



## PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BANIKOARA

**IV- PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BANIKOARA**  
**PROGRAMMATION PHYSIQUE DE 2005-2007**

**PROGRAMME : 1 AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT  
DES CAPACITES DE LA COMMUNE**

| Résultats  | Activités  | Indicateurs d'activité  | Programmation annuelle |     |     | Acteurs Responsables impliqués                                    |
|--|--|---|------------------------|-----|-----|---|
|  |  |   | An1                    | An2 | An3 |   |
| <b>1.1.1</b> Les capacités d'intervention du personnel communal et des élus sont accrues | 1.1.1.1 Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication interne et externe   | Un plan de communication est disponible   | X                      |     |     | <b>Mairie/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b>                |
|  | 1.1.1.2 Renforcer les capacités de gestion administrative et financière du personnel communal et mettre en place des outils de gestion performants | Les services administratifs et financiers de la commune sont performants                    | X                      | X   | X   | <b>Mairie/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b>                |
|  | 1.1.1.3 Elaborer un plan de formation et assurer sa mise en oeuvre   | Un plan de formation est disponible et est mis en oeuvre                                    | X                      | X   | X   | <b>Mairie/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b>                |
|  | 1.1.1.4 Equiper 10 bureaux d'arrondissement (machine à écrire)   | Chaque bureau d'arrondissement dispose d'au moins une machine à écrire                      | X                      |     |     | <b>Mairie</b>   |
|  | 1.1.1.5 Equiper les bureaux de la Mairie   | Les différents bureaux utilisent les équipements acquis pour l'exécution de leurs activités | X                      | X   | X   | <b>Mairie</b>   |
|  | 1.1.1.6 Former et développer les échanges entre institutions communales et Société Civile  | 24 échanges entre institutions communales et Société Civile organisés chaque année          | X                      | X   | X   | <b>Mairie/société civile/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b> |
|  | 1.1.1.7 Consolider l'expérience de coordination initiée par le FLIB avec les acteurs de développement  | L'expérience du FLIB est capitalisée  | X                      | X   | X   | <b>Mairie/société civile/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b> |

|  |  |                                      |   |   |   |                   |
|--|--|--------------------------------------|---|---|---|-------------------|
|  | 1.1.1.8 Mettre en place<br>l'Administration fiscale<br>Communale | Les recettes locales sont<br>accrues | X | X | X | <b>Mairie/MFE</b> |
|--|--|--------------------------------------|---|---|---|-------------------|

| Résultats  | Activités  | Localisation     | Indicateurs d'activité   | Indicateurs d'activité |     |     | Acteurs Responsables impliqués   |
|--|--|------------------|--|------------------------|-----|-----|--|
|  |  |                  |  | An1                    | An2 | An3 |  |
| 1.2.1 Un cadre social stable et équitable est instauré | 1.2.1.1 Sensibiliser les populations sur les enjeux financiers de la décentralisation                          | Toute la Commune | Les enjeux financiers de la décentralisation sont connus des populations | 20                     | 15  | 15  | Maire/SNV/<br>PRODECOM/<br>Organisation<br>Société Civile /<br>Administration<br>Communale<br>SUTH KUA/ autres<br>Intervenants |
|  | 1.2.1.2 Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation (plaidoyer IEC) de limitation des dépenses de prestige | Toute la Commune | Les dépenses de prestiges sont réduites et l'épargne locale accrue       | 15                     | 10  | 5   | Maire/SNV/<br>PRODECOM/<br>Organisation<br>Société Civile /<br>Administration<br>Communale<br>SUTH KUA/ autres<br>Intervenants |
|  | 1.2.1.3 Instaurer des journées annuelles sur la vie communautaire  | Toute la Commune | Une journée annuelle organisée chaque année                              | 1                      | 1   | 1   | Maire/SNV/<br>PRODECOM/<br>Organisation<br>Société Civile /<br>Administration<br>Communale<br>SUTH KUA/ autres<br>Intervenants |
|  | 1.2.1.4 Organiser des séances d'IEC sur la cohésion inter ethnique   | Toute la Commune | 24 séances d'IEC sur la cohésion inter ethnique organisées chaque année  | 24                     | 24  | 24  | Maire/SNV/<br>PRODECOM/<br>Organisation<br>Société Civile /<br>Administration<br>Communale<br>SUTH KUA/ autres<br>Intervenants |

| Résultats   | Activités   | Localisation     | Indicateurs d'activité  | Programmation annuelle |     |     | Acteurs Responsables impliqués  |
|---|---|------------------|---|------------------------|-----|-----|---|
|   |   |                  |   | An1                    | An2 | An3 |   |
| 1.3.1 Ecart entre les taux de scolarisation des garçons et filles réduits | 1.3.1.1 Sensibiliser les populations sur la scolarisation des enfants et en particulier les filles à travers la Radio rurale      | Toute la Commune | Les écarts entre les taux de scolarisation filles/garçons réduits d'au moins 50% à fin 2007             | 10                     | 10  | 10  | Mairie/ONG/CAPE /APE/UCPC/EDUI PE/USAID/CCS/ SUTII KUA et autres Intervenants       |
|   | 1.3.1.2 Mettre en place les Comités de suivi et du maintien des filles à l'école  | Toute la Commune | Un comité de suivi est installé et fonctionnel dans chaque chef-Lieu d'arrondissement                   | X                      | X   | X   | Mairie/ONG/CAPE /APE/UCPC/EDUI PE/USAID/CCS/ SUTII KUA et autres Intervenants       |
|   | 1.3.1.3 Instaurer une prime d'encouragement aux acteurs ayant contribué le plus à la réduction de l'écart du ratio filles/garçons | Toute la Commune | L'acteur ayant le plus contribué à la réduction de l'écart du ratio fille/garçon est primé chaque année | X                      | X   | X   | Mairie/ONG/CAPE /APE/UCPC/EDUI PE/USAID/CCS/ SUTII KUA et autres Intervenants       |
| 1.3.2 Taux de femmes ayant le contrôle des moyens de production accru     | 1.3.1.4 Réaliser une étude d'identification des modèles de comportements novateurs non sexistes                                   | Toute la Commune | Une Etude sur les valeurs culturelles non sexiste est disponible  | 1                      |     |     | Mairie/ONG/CAPE /APE/UCPC/CCS/ SUTII KUA et autres Intervenants                     |
|   | 1.3.15 Valoriser les modèles de comportement tendant à l'amélioration des rapports Hommes Femmes                                  | Toute la Commune | Les modèles de comportement GENRE sensible sont identifiés et valorisés                                 | 1                      | 1   |     | Mairie/ONG/CAPE /APE/UCPC/CCS/ SUTII KUA/chefs traditionnels et autres Intervenants |

| Résultats                           | Activités  | Localisation             | Indicateurs d'activité   | Programmation annuelle |     |     | Acteurs Responsables impliqués   |
|-------------------------------------|--|--------------------------|--|------------------------|-----|-----|--|
|                                     |  |                          |  | An1                    | An2 | An3 |  |
| 1.4.1 Ressources locales améliorées | 14.1.1 Organiser des séances d'IEC pour inciter au paiement des impôts et à la citoyenneté | Tous les arrondissements | Le taux de recouvrement des impôts est accru de 80%                | X                      | X   | X   | <b>Maire/SDLP/Service des Impôts/Radio Bani Gansé /Conseil Communal/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b> |
|                                     | 1. 4.1.2 Organiser des séances d'information sur l'utilisation des impôts et taxes         | Tous les arrondissements | Les suggestions pour l'usage des impôts sont disponibles           | X                      | X   | X   | <b>Maire/SDLP/Service des Impôts/Radio Bani Gansé /Conseil Communal/SNV/ PRODECOM et autres Intervenants</b> |
|                                     | 1. 4.1.3 Mettre en place un Registre Foncier Urbain (RFU)                                  | Banikoara                | RFU mis n place et ressources locales améliorées                   | X                      | X   | X   | <b>Mairie/SNV/PRODECOM/Organisation de la société Civile (OSC) et autres Intervenants</b>                    |
|                                     | 1. 4.1.4 Recenser les ressources locales et élaborer leur répertoire                       | Toute la Commune         | Répertoire des ressources locales est disponible au bout de 2 ans. | X                      | X   |     | <b>Maire/SNV/MEHU et autres Intervenants</b>   |
|                                     | 1. 4.1.5 Définir une stratégie de gestion des ressources locales                           | Toute la Commune         |  |                        |     |     | <b>Maire/SNV/MEHU et autres Intervenants</b>   |

| Résultats   | Activités  | Localisation     | Indicateurs d'activité                                | Programmation annuelle |     |     | Acteurs Responsables impliqués  |
|---|--|------------------|---|------------------------|-----|-----|---|
|   |  |                  |   | An1                    | An2 | An3 |   |
| 1.5.1 Un manuel de procédure est disponible   | 1.5.1.1 Elaborer un manuel de procédure et le rendre opérationnel                                      | Toute la commune | Un manuel de procédure est élaboré à fin 2005         | 1                      |     |     | <b>Maire<br/>SNV<br/>/PRODECOM/<br/>Conseil<br/>Communal et<br/>autres<br/>Intervenants</b> |
| 1.5.2 Les capacités de l'Administration communale et des élus locaux en matière de maîtrise d'ouvrage sont renforcées | 1.5.2.1 Former l'Administration communale et des élus locaux aux techniques de passassions des marchés | Toute la commune | Les règles de passassions des marchés sont respectées | 2                      |     |     | <b>Maire/Opérateurs<br/>et autres<br/>Intervenants</b>                                      |
|   | 1.5.2.2 Former l'Administration communale et des élus locaux aux techniques de suivi des chantiers     | Toute la commune | Le suivi des chantiers est adéquat                    | 2                      |     |     | <b>Maire/Opérateurs<br/>et autres<br/>Intervenants</b>                                      |

**PROGRAMME : 2 RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET SERVICES  
ET MISE EN ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER DU TERRITOIRE**

| <b>Projet 1 : Renforcement des équipements sociocommunautaires</b> |  |   |   |                          |      |      |   |
|--|--|---|---|--------------------------|------|------|---|
| Résultats  | Activités  | Localisation  | Indicateurs de résultats  | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués  |
|  |  |   |   | 2005                     | 2006 | 2007 |   |
| 2.1.1 Infrastructures sanitaires disponibles et fonctionnelles     | 2.1.1.1 Construire des Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) | Kokiborou - Banikoara - OUNET -kanderou                                 | CSA construits et fonctionnels dans les arrondissements qui n'en disposent pas au bout de 3 ans | 1                        | 1    | 2    | <b>Mairie/ MSP/DDSP/B/A MSP/BN/PBA/ DDSP-B/A et autres Intervenants</b>     |
|  | 2.1.1.2 Réfectionner des Centres de Santé d'Arrondissement     | Sompérékou Gamparou et Founougo   | CSA réfectionnés au bout de 3 ans   | 1                        | 1    | 1    | <b>Mairie/ MSP/DDSP/B/A MSP/BN/PBA/ DDSP-B/A/EEZ et autres Intervenants</b> |
|  | 2.1.1.3 Construire des Dispensaires isolés                     | Founougo-Toura, Kandérou, Bonhanrou, Atabénou, Gbassa et Gougirou-Peulh | 7 DI fonctionnels au bout de 3 ans  | 1                        | 3    | 3    | <b>Mairie/ MSP/PNDCC/ MSP/BN/PBA/ DDSP-B/A et autres Intervenants</b>       |
|  | 2.1.1.4 Equiper 10 Centres de Santé en R A C                   | Tous les Arrondissements  | Chaque CSA dispose d'un RAC au bout de 3 ans  | 10                       |      |      | <b>Mairie et PROSAF et autres Intervenants</b>                              |
|  | 2.1.1.5 Contribuer à l'équipement de l'Hôpital de zone (HZ)    | Arrondis. Urbain de Banikoara   | Un fonds d'appui à l'équipement de l'Hôpital de zone est créé et disponible                     | X                        | X    | X    | <b>Mairie/COGEA et autres Intervenants</b>                                  |



|  |   |                               |   |     |     |     |   |
|--|---|-------------------------------|---|-----|-----|-----|---|
| 2.1.2 Infrastructures Scolaires en matériaux définitifs et fonctionnels sont disponibles | 2.1.2.1 Construire 12 modules de 03 de classe+magasin+bureau  | Toute la Commune              | Au bout de 3 ans, les nouveaux modules de classes sont fonctionnels                 | 12  | 12  | 12  | Mairie/APE/MEPS/DDEP/CCS et autres Intervenants |
|  | 2.1.2.2 Réfectionner les anciens modules de classe  | Toute la Commune              | Au bout de 5 ans 80% des modules de classe dégradés sont réfectionnés               | X   | X   | X   | Mairie/APE/MEPS/DDEP/CCS et autres Intervenants |
|  | 2.1.2.3 Acquérir des mobiliers et matériels didactiques   | Toute la Commune              | Au bout de 5 ans tous les nouveaux modules sont équipés                             | 18  | 18  | 18  | Mairie/APE/MEPS/DDEP/CCS et autres Intervenants |
|  | 2.1.2.4 Construire un centre de formation professionnelle   | Arrondis. Urbain de Banikoara | Un Centre de formation professionnelle des artisans est disponible au bout de 2 ans |     |     | 1   | Mairie/APE/MEPS/DDEP/CCS et autres Intervenants |
| 2.1.3 Eau potable disponible en permanence pour la population                            | 2.1.3.1 Etendre de 15000 ml le réseau d'adduction d'eau dans les quartiers non desservis                | Banikoara centre              | Réseau d'adduction d'eau réalisé à fin 2007   | 500 | 500 | 500 | MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants           |
|  | 2.1.3.2 Réhabiliter et entretenir les points d'eau  | Toute la commune              | Eau potable disponible en permanence d'ici 3 ans                                    | x   | x   | x   | MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants           |
|  | 2.1.3.3 Réaliser de nouveaux forages  | Toute la commune              | De nouveaux forages sont réalisés   | x   | x   | x   | MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants           |
|  | 2.1.3.4 Construire une usine de pompage et de traitement des eaux                                       | Toute la commune              | Une usine de pompage et de traitement est opérationnelle fin 2007                   |     |     | x   | MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants           |
|  | 2.1.3.5 Dynamiser les Comités de Gestion des Points d'Eau et mettre sur pied de nouveaux Comités (CGPE) | Toute la commune              | Comités dynamisés d'ici 2007  | x   | x   | x   | MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants           |

|   |  |                                     |  |   |   |   |  |
|---|--|-------------------------------------|--|---|---|---|--|
| <b>2.1.4</b> Energie électrique disponible en permanence dans les chefs lieux d'arrondissements | 2.1.4.1 Contribuer au Renforcement de la Centrale Thermique de Banikoara   | Banikoara centre                    | Centrale thermique renforcée   | x | x | x | <b>MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants</b>       |
|   | 2.1.4.2 Etendre le réseau électrique aux quartiers non desservis   | Banikoara centre                    | Le réseau électrique est étendu aux nouveaux quartiers d'ici 2007                      | x | x | x | <b>MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants</b>       |
|   | 2.1.4.3 Prolonger la ligne électrique à Gomparou et Sompérékou   | Gomparou et Sompérékou              | Gomparou et Sompérékou sont desservis par le réseau électrique d'ici fin 2005          | x |   |   | <b>MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants</b>       |
|   | 2.1.4.5 Mettre en place des équipements de pré-électrification dans 6 chefs-Lieux d'arrondissement               | arrondissement                      | La pré électrification est opérationnelle dans 6 chefs lieux d'arrondissement fin 2005 | x |   |   | <b>MEHU/SBEE/DH/ONG/ autres Intervenants</b>       |
| <b>2.1.5</b> Infrastructures de communication aménagées et entretenues                          | 2.1.5.1 Aménager 190 km pistes de desserte rurale  | Toute la commune                    | Infrastructures routières réhabilitées d'ici fin 2007                                  | x | x | x | <b>MTP/MAEP/PNDCC/autres Intervenants</b>          |
|   | 2.1.5.2 Charger et re-rofiler 25 km de voies urbaines  | Banikoara centre                    | Voies urbaines chargées et reprofilées d'ici fin 2007                                  | x | x | x | <b>MEHU/Mairie/ autres Intervenants</b>            |
|   | 2.1.5.3 Organiser 20 séances de sensibilisation pour la libération de l'emprise de la RNIE n°7 pour son bitumage | Agglomérations et hameaux riverains | Emprise de la RNIE n°7 est dégagée de toute construction d'ici octobre 2005            | x |   |   | <b>Mairie/MTP/autres Intervenants</b>              |
| <b>2.1.6</b> Qualité des services sociaux améliorée   | 2.1.6.1 Recruter le personnel enseignant de qualité et en nombre suffisant                                       | Toute la commune                    | Personnel enseignant de qualité disponible en nombre suffisant d'ici fin 2007          | x | x | x | <b>Mairie/CCS/DDEPS /MEPS/ autres Intervenants</b> |
|   | 2.1.6.2 Mettre en œuvre des mesures de motivation du personnel enseignant  | Toute la commune                    | Qualité de l'éducation améliorée d'ici fin 2007  | x | x | x | <b>Mairie/CCS/DDEPS /MEPS/ autres Intervenants</b> |
|   | 2.1.6.3 Mettre en œuvre des mesures de motivation du personnel de santé  | Toute la commune                    | Santé communautaire améliorée d'ici fin 2007   | x | x | x | <b>Mairie/HZ/DDS/ MSP/ autres Intervenants</b>     |

|  |   |  |  |   |   |   |   |
|--|---|--|--|---|---|---|---|
| 2.1.7 Equipements d'encadrement et cadre sécuritaire renforcés | 2.1.7 1 Contribuer à la construction d'un Commissariat de Police                      | Banikoara centre                             | Commissariat de Police construit et fonctionnel d'ici fin 2005                     | X |   |   | <b>Maire/MISD et autres Intervenants</b>        |
|  | 2.3. 7.2 Contribuer à la construction d'un Poste Avancé de Gendarmerie                | Founougo Gbassa (arr. Goumori),              | Poste avancé de Gendarmerie construit et fonctionnel et fonctionnel d'ici fin 2005 | X |   |   | <b>Maire/MDN et autres Intervenants</b>         |
|  | 2.3. 7.3 Mettre sur pied des brigades de sécurité                                     | Toute la commune                             | Des brigades de sécurité sont installées et opérationnelles dans toute la commune  | X | X | X | <b>Maire/MFE et autres Intervenants</b>         |
|  | 2.3. 7.4 Instaurer un climat de confiance entre populations et forces de sécurité     | Tous les chefs-Lieux d'arrondissement        | Force de sécurité et populations collaborent                                       | X | X | X | <b>Maire/Gendarmerie et autres Intervenants</b> |
| 2.1.8 Equipements Sportifs et de Loisirs aménagés              | 2.1.8.1 Réfectionner le stade Omnisports de Banikoara                                 | A.U de Banikoara                             | Stade Omnisports de Banikoara réfectionné et fonctionnel fin 2005                  | X |   |   | <b>Maire/MJSL et autres Intervenants</b>        |
|  | 2.1. 8.2 Construire des infrastructures sportives dans 9 chefs-Lieux d'arrondissement | Tous les Chefs-Lieux d'arrondissement ruraux | Chaque chef-Lieu d'arrondissement a un terrain de sports au bout de 3 ans          | X | X | X | <b>Maire/MJSL et autres Intervenants</b>        |
|  | 2.1.8.3 Créer un Centre de Formation Sportive   | A.U de Banikoara                             | Centre de Formation sportive construit et fonctionnel fin 2006                     |   | X |   | <b>Maire/MJSL et autres Intervenants</b>        |
|  | 2.1.8.4 Réhabiliter 6 Centres de Loisirs d'arrondissement                             | Chefs-Lieux d'arrondissement                 | Les centres de Loisirs de 6 chefs-Lieux d'arrondissement sont réfectionnés         | X | X | X | <b>Maire/MJSL et autres Intervenants</b>        |



| <b>Projet 2 : Renforcement des infrastructures socio-économiques</b> |  |                  |   |                          |      |      |  |
|--|--|------------------|---|--------------------------|------|------|--|
| Résultats  | Activités  | Localisation     | Indicateurs de résultats  | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués   |
|  |  |                  |   | 2005                     | 2006 | 2007 |  |
| 2.2.1 Qualité des infrastructures économiques renforcée              | 2.2.1.1 Réhabiliter le marché central de Banikoara                             | Banikoara centre | Le marché central est réhabilité d'ici fin 2005   | X                        |      |      | <b>Maire/Operateurs économiques et autres Intervenants</b>                                 |
|  | 2.2.1.2 Construire 16 hangars dans 4 marchés                                   | Commune          | 16 hangars construits dans 4 marchés d'ici fin 2006   | X                        | X    |      | <b>Maire/Operateurs économiques et autres Intervenants</b>                                 |
|  | 2.2.1.3 Construire 3 abris, 10 cabines et clôturer à la gare routière centrale | Banikoara centre | 3 abris pour voyageurs et 10 cabines sont fonctionnels dans la gare routière central à fin 2005 |                          |      |      | <b>Maire/Operateurs économiques/<br/>Syndicat<br/>Transporteurs et autres Intervenants</b> |

| <b>Projet 3 : Aménagement foncier du Territoire Communal</b>           |  |                              |  |                          |      |      |   |
|--|--|------------------------------|--|--------------------------|------|------|---|
| Résultats  | Activités  | Localisation                 | Indicateurs de résultats   | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués                            |
|  |  |                              |  | 2005                     | 2006 | 2007 |   |
| <b>2.3.1</b> Les chefs-Lieux d'arrondissement sont lotis et viabilisés | 2.3.1.1 Vulgariser les procédures de lotissement   | Chefs-lieux d'arrondissement | Les populations connaissent les procédures de lotissement et y adhèrent                                      | X                        | X    | X    | <b>Maire/Bureaux d'études/MEHU et autres Intervenants</b> |
|  | 2.3.1.2 Faire le relevé d'état des lieux dans les chefs-lieux d'arrondissement                 | Chefs-lieux d'arrondissement | Un relevé d'état des lieux de 50 ha est disponible dans tous les chefs-Lieux d'arrondissement d'ici fin 2005 | X                        |      |      | <b>Maire/Bureaux d'études et autres Intervenants</b>      |
|  | 2.3.1.3 Etablir les plans de voirie  | Chefs-lieux d'arrondissement | Un plan de voirie disponible pour chaque chef-lieu d'arrondissement à fin 2005                               | X                        |      |      | <b>Maire/Bureaux d'études et autres Intervenants</b>      |
|  | 2.3.1.4 Etablir les plans de morcellement  | Chefs-lieux d'arrondissement | Un plan de voirie disponible pour chaque chef-lieu d'arrondissement à fin 2005                               | X                        | X    | X    | <b>Maire/ONG/Radio locales et autres Intervenants</b>     |
|  | 2.3.1.5 Appliquer le plan de morcellement  | Chefs-lieux d'arrondissement | Un plan de morcellement est disponible pour chaque chef-lieu d'arrondissement à fin 2005                     | X                        |      |      | <b>Maire/Bureaux d'études et autres Intervenants</b>      |
|  | 2.3.1.6 Achever les travaux de lotissement en cours au niveau de l'arrondissement de Banikoara | Banikoara centre             | Le plan de morcellement de chaque chef-lieu d'arrondissement est appliqué à fin 2007                         | X                        |      |      | <b>Maire/Bureaux d'études et autres Intervenants</b>      |
|  | 2.3.1.7 Viabiliser les zones loties dans les différents arrondissements                        | Chefs-lieux d'arrondissement | Les travaux de lotissement en cours sont achevés et parcelles disponibles à fin 2005                         | X                        | X    | X    | <b>Maire/Bureaux d'études et autres Intervenants</b>      |

|   |  |                  |  |   |   |   |  |
|---|--|------------------|--|---|---|---|--|
| 2.4.2 Environnement urbain assaini  | 2.4.2.1 Construire 9000ml d'ouvrages d'assainissement à Banikoara-centre   | Banikoara        | Les zones loties des arrondissements sont viabilisées à fin 2007                                   | X |   |   | <b>Maire/Bureaux d'études</b>                                  |
| 2.3.2 Les couloirs de passage du bétail sont respectés par les éleveurs et les agriculteurs | 2.3.2.1 Organiser 12 séances de concertation entre Eleveurs et Agriculteurs pour l'identification des couloirs de passages | Toute la commune | Agriculteurs et éleveurs ont identifié de concert les couloirs de passage d'ici à fin 2007         | X | X | X | <b>Maire/SBEE/SONE B/MET/MEHU et autres Intervenants</b>       |
|   | 2.3.2.2 Matérialiser les couloirs de passage   | Toute la commune | Les couloirs de passage sont matérialisés d'ici à fin 2007   | X | X | X | <b>Maire/Agriculteurs/éleveurs/UCPC et autres Intervenants</b> |
|   | 2.3.2.3 Dynamiser le Comité de suivi des résolutions des conflits  | Toute la commune | Le comité de suivi de résolution des conflits est opérationnel d'ici fin 2007                      | X | X | X | <b>Maire/Agriculteurs/éleveurs/UCPC et autres Intervenants</b> |
|   | 2.3.2.4 Matérialiser les aires de pâturage   | Toute la commune | Les aires de pâturage sont connues et respectées de tous à fin 2005                                | X |   |   | <b>Maire/Agriculteurs/éleveurs/UCPC et autres Intervenants</b> |
| 2.3.3 Le schéma directeur d'aménagement de la commune est élaboré                           | 2.3.3.1 Les outils nécessaires à l'élaboration du schéma directeur de la commune sont disponibles                          | Toute la commune | Les outils nécessaires à l'élaboration du schéma directeur sont élaborés et disponibles à fin 2005 | X |   |   | <b>Maire/MEHU/PRO DECOM/SNV et autres Intervenants</b>         |
|   | 2.3.3.2 Schéma directeur élaboré   | Toute la commune | A fin 2006 le schéma directeur est disponible  | X | X |   | <b>Maire/MEHU/PRO DECOM/SNV et autres Intervenants</b>         |

#### **Projet 4 : Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans la Commune**

| Résultats | Activités | Localisation | Indicateurs de résultats | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués |
|-----------|-----------|--------------|--------------------------|--------------------------|------|------|--------------------------------|
|           |           |              |                          | 2005                     | 2006 | 2007 |                                |
|           |           |              |                          |                          |      |      |                                |

|  |   |   |  |      |      |      |  |
|--|---|---|--|------|------|------|--|
| 2.4.1 La qualité de l'environnement urbain des zones agglomérées est améliorée | 2.4.1.1 Assurer la collecte et la gestion des Ordures Ménagères dans au moins 3 arrondissements | Banikoara, Founougo, Goumori                  | Une structure de collecte d'ordures ménagères est fonctionnelle dans chacune des localités concernées à fin 2005       | X    | X    | X    | Maire/ONG et autres Intervenants               |
|  | 2.4.1.2 Aménager 5 décharges finales  | Arrondissement de Banikoara Founougo, Goumori | 3 décharges d'ordures ménagères disponibles à Banikoara à fin 2006; 1 à Founougo et 1 à Goumori à fin 2007             | 1    | 3    | 1    | Maire/ONG/MEHU et autres Intervenants          |
|  | 2.4.1.3 Promouvoir la construction des latrines familiales dans la Commune                      | Commune                                       | Au moins 60% des familles utilisent des latrines à fin 2007  | X    | X    | X    | Maire/ONG et autres Intervenants               |
|  | 2.4.1.4 Sensibiliser 1 fois par mois les populations à l'utilisation des latrines publiques     | Toute la Commune                              | L'utilisation des latrines publiques est rentrée dans la pratique quotidienne des populations à fin 2007               | X    | X    | X    | Maire/ONG/Radio locales et autres Intervenants |
| 2.4.2 Environnement urbain assaini   | 2.4.2.1 Construire 9000ml d'ouvrages d'assainissement à Banikoara-centre                        | Banikoara                                     | L'évacuation des eaux pluviales et ménagères s'est améliorée à fin 2007  | 3000 | 3000 | 3000 | Maire/DDEHU/SHA / autres Intervenants          |
|  | 2.4.2.2 Assurer le curage et l'entretien des ouvrages d'assainissement                          | Banikoara                                     | Les ouvrages d'assainissement de Banikoara sont entretenus et fonctionnels   | X    | X    | X    | Maire/DDEHU/SHA et autres Intervenants         |
|  | 2.4.2.3 Identifier et répertorier tous les Espaces verts en vue de leur aménagement             | Banikoara                                     | Tous les espaces verts disposent d'un plan d'aménagement à fin 2006 20% au moins des espaces verts aménagés à fin 2007 | X    | X    | X    | Maire/DDEHU/SHA et autres Intervenants         |



|  |  |                  |   |   |   |   |   |
|--|--|------------------|---|---|---|---|---|
|  | Informer et sensibiliser les restauratrices/restaurateurs sur l'hygiène et la protection des aliments vendus | Toute la commune | Les aliments vendus sont bien protégés d'ici à fin 2007   | x | x | x | <b>Mairie/HZ/CPS/ONG/ autres Intervenants</b> |
|  |  |                  | La brigade pour le contrôle de l'hygiène et la protection des aliments vendus est opérationnelle d'ici à fin 2007 | x | x | x | <b>Mairie/HZ/CPS/ONG/ autres Intervenants</b> |

## **PROGRAMME : 3 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE ET ACCROISSEMENT DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT**

| <b>Projet 1 : Appui à une production durable et diversifiée</b> |  |                          |   |                          |      |      |   |
|---|--|--------------------------|---|--------------------------|------|------|---|
| Résultats   | Activités  | Localisation             | Indicateurs de résultats  | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués                                  |
|   |  |                          |   | 2005                     | 2006 | 2007 |   |
| 3.1.1 Filière élevage renforcée et génératrice de revenus       | 3.1.1.1 Réaliser 25 puits pastoraux  | Toute la Commune         | 25 puits pastoraux sont disponibles sont réalisés d'ici à fin 2007 sur toute l'étendue de la commune      | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/PEGEI/CENAGREF/UCOPER et autres Intervenants |
|   | 3.1.1.2 Réaliser 10 retenues d'eau   | Tous les arrondissements | Les retenues d'eau sont réalisées d'ici à fin 2007  | X                        | X    | X    | Mairie/PHP/MAEP/CeRPA et autres Intervenants                    |
|   | 3.1.1.3 Mettre en place 10 Centres de vaccination pour bétail                          | Tous les arrondissements | Les centres de vaccination sont opérationnels à fin 2006 dans toute la commune                            | X                        | X    |      | Mairie/CeRPA/UCP C/UCOPER et autres Intervenants                |
| 3.1.2 Produits de pêche valorisés et disponibles                | 3.1.2.1 Aménager 10 étangs piscicoles pilotes  | Toute la commune         | Dix étangs piscicoles pilotes aménagés et valorisés à fin 2007  | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |
|   | 3.1.2.2 Valoriser les retenues d'eau de la commune et dynamiser leur comité de gestion | Toute la commune         | Les retenues d'eau de la commune sont valorisées et leur comité dynamisés à fin 2007                      | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |
| 3.1.3 La riziculture est promue                                 | 3.1.3.1 Identifier et délimiter 10 bas-fonds aménageables                              | Toute la commune         | A fin 2007 les bas-fonds aménageables sont répertoriés et délimités                                       | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |
|   | 3.1.3.2 Aménager 3 bas-fonds Pilotes   | Toute la commune         | Bas-fonds pilotes sont exploités à fin 2007   | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |
|   | 3.1.3.3 Former 20 producteurs pour la mise en valeur des bas-fonds                     | Toute la commune         | Au moins 20 producteurs formés mettent en valeur les bas-fonds et forment d'autres producteurs à fin 2007 | X                        | X    | X    | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |
|   | 3.1.3.4 Identifier les contraintes qui minent l'évolution des bas-fonds aménagés       | Toute la commune         | A fin 2005, les problèmes qui minent la mise en valeur des bas-fonds sont connus et solutionnés           | X                        |      |      | Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants                  |

|  |  |   |   |   |   |   |   |
|--|--|---|---|---|---|---|---|
|  | 3.1.5.2 Contribuer à l'aménagement d'infrastructures d'accueil touristique | Founougo Soroko                         | Au bout de 3 ans les infrastructures d'accueil sont fonctionnelles  | X | X | X | <b>Mairie/MCAT/CEN AGREF et autres Intervenants</b>                                   |
|  | 3.1.5.3 Créer un Centre artisanal communal                                 | Banikoara                               | Le centre artisanal est opérationnel à fin 2005   | X |   |   | <b>Mairie/MCAT/CEN AGREF/opérateurs/ partenaires et autres Intervenants</b>           |
| <b>3.1.4</b> D'autres filières agricoles sont promues                            | 3.1.4.1 Promouvoir les filières porteuses dans le domaine agricole         | Toute la commune                        | A fin 2007, de nouvelles filières porteuses sont promues  | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/UCP C/MAEP et autres Intervenants</b>                                 |
| <b>3.1.5</b> Le taux de fréquentation de la commune par les touristes a augmenté | 3.1.5.1 Aménager les voies d'accès aux sites touristiques (264km)          | Accès Founougo<br>Accès chute<br>KOUDOU | Voies d'accès aux sites touristiques de Founougo et Soroko, praticables et utilisées par les touristes à fin 2007 | X | X | X | <b>Mairie/CENAGREF/Opérateurs économiques/Guides de chasse et autres Intervenants</b> |
|  | 3.1.5.2 Contribuer à l'aménagement d'infrastructures d'accueil touristique | Founougo Soroko                         | Au bout de 3 ans les infrastructures d'accueil sont fonctionnelles  | X | X | X | <b>Mairie/MCAT/CEN AGREF et autres Intervenants</b>                                   |
|  | 3.1.5.3 Créer un Centre artisanal communal                                 | Banikoara                               | Le centre artisanal est opérationnel à fin 2005   | X |   |   | <b>Mairie/MCAT/CEN AGREF/opérateurs/ partenaires et autres Intervenants</b>           |

12

<sup>12</sup> Indicateurs, voir Cadre Logique

| <b>Projet 2 : Amélioration des moyens de production et soutien aux femmes</b>                             |   |                          |  |                          |      |      |  |
|---|---|--------------------------|--|--------------------------|------|------|--|
| Résultats   | Activités   | Localisation             | Indicateurs de résultats   | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués                   |
|   |   |                          |  | 2005                     | 2006 | 2007 |  |
| 3.2.1 Les moyens de conservation, de transformation et d'écoulement des produits agricoles sont renforcés | 3.2.1.1 Construire 8 magasins de stockage   | Toute la Commune         | Au bout de 3 ans, 8 nouveaux magasins de stockage sont à la disposition des GF                     | X                        | X    | X    | <b>Mairie/UCGF et autres Intervenants</b>        |
|   | 3.2.1.2 Mettre en place une unité pilote de stockage et de conservation des produits agricoles dans chaque arrondissement | Toute la Commune         | Au bout de 3 ans, 1 unité pilote de stockage est fonctionnelle dans les arrondissements            | X                        | X    | X    | <b>Mairie/UCGF et autres Intervenants</b>        |
|   | 3.2.1.3 Mettre en place un mécanisme de financement des Unités de transformation  | Toute la Commune         | Au moins 7 structures installées et fonctionnelles en fin 2005                                     | X                        |      |      | <b>Mairie/UCGF et autres Intervenants</b>        |
|   | 3.2.1.4 Mettre en place un programme de formation sur l'industrie de transformation                                       | Toute la Commune         | Au bout d'un an, 1 unité pilote de transformation (riz, Karité, néré, goyave...) est fonctionnelle | X                        |      |      | <b>Mairie/UCGF et autres Intervenants</b>        |
| 3.2.2 Produits de pêche valorisés et disponibles  | 3.2.2.1 Aménager 10 étangs piscicoles pilotes   | Tous les arrondissements | Un étang piscicole pilote est aménagé dans chaque arrondissement à fin 2006                        | X                        | X    |      | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |
|   | 3.2.2.2 Valoriser les retenues d'eau de la commune et dynamiser leur comité de gestion                                    | Tous les arrondissements | Au moins 5 barrages sont rentabilisés et leur comité de gestion fonctionnel à fin 2006             | X                        | X    |      | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |
| 3.2.3 la filière riz est promue   | 3.2.3.1 Identifier et délimiter 10 bas-fonds aménageables   | Toute la Commune         | Les bas-fonds aménageables sont cartographiés et balisés à fin 2007                                | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |

|   |  |                   |   |   |   |   |  |
|---|--|-------------------|---|---|---|---|--|
|   | 3.2.3.2 Aménager 3 bas-fonds Pilotes   | Site à déterminer | Des champs pilotes aménagés dans les bas-fonds sont productives et visitées par d'autres producteurs d'ici fin 2007 | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |
|   | 3.2.3.3 Former 20 producteurs pour la mise en valeur des bas-fonds                   | Toute la Commune  | les producteurs formés pratiquent la riziculture et valorisent les bas-fonds aménagés d'ici à fin 2007              | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |
|   | 3.2.3.4 Identifier les contraintes qui minent la valorisation des bas-fonds aménagés | Toute la Commune  | Tous les bas-fonds aménagés exploités à fin 2005  | X |   |   | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |
| <b>3.2.4</b> D'autres filières agricoles sont promues | 3.2.4.1 Promouvoir les filières porteuses dans le domaine agricole                   | Toute la Commune  | 4 filières au moins sont identifiées et promues à fin 2007  | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/MA EP et autres Intervenants</b> |

| <b>Projet 3 : Gestion des revenus et accroissement des revenus des femmes des femmes</b>                                |   |                  |   |                          |      |      |  |
|---|---|------------------|---|--------------------------|------|------|--|
| Résultats   | Activités   | Localisation     | Indicateurs de résultats  | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués   |
|   |   |                  |   | 2005                     | 2006 | 2007 |  |
| 3.3.1 Les revenus agricoles sont mieux gérés  | 3.3.1.1 Renforcer les structures d'épargne et d'octroi de crédits et faire leur promotion         | Toute la commune | Les taux d'épargne et de crédits ont augmenté d'au moins 20% chaque année   | X                        | X    | X    | <b>FECECAM/ONG/ Structures de micro finances et autres Intervenants</b>        |
|   | 3.3.1.2 Simplifier les mécanismes d'accès au crédit   | Toute la commune | Le nombre de crédits accordés a augmenté de 50% au moins à fin 2007   | X                        | X    | X    | <b>FECECAM/ONG/ Structures de micro finances et autres Intervenants</b>        |
|   | 3.3.1.1 Sensibiliser les populations sur les méfaits des cérémonies ruineuses                     | Toute la Commune | Les dépenses productives ont augmenté   | X                        | X    | X    | <b>FECECAM/ONG/ Structures de micro finances et autres Intervenants</b>        |
| 3.3.2 Conditions d'accès au crédit par les femmes sont facilitées   | 3.3.2.1 Favoriser l'accès des femmes aux micros crédits en mettant en place des fonds de garantie | Toute la commune | Le nombre de femmes ayant bénéficié d'un crédit a augmenté de 10% au moins chaque année de 2005 à 2007 par rapport à 1997 | X                        | X    | X    | <b>Mairie/FECECAM/ONG/Structure s de micro finances et autres Intervenants</b> |
| 3.3.3 Les ressources confiées aux organisations paysannes et à l'Administration locale sont gérées dans la transparence | 3.3.3.1 Former des OP à la gestion rationnelle des ressources mobilisées                          | Toute la commune | La bonne gouvernance prévaut dans la gestion des finances locales à fin 2007  | X                        | X    | X    | <b>Mairie/ONG/CeRPA/Partenaires et autres Intervenants</b>                     |
|   | 3.4.2.2 Sensibiliser les producteurs à la pratique de l'agroforesterie                            | Toute la Commune | Au moins 10% des producteurs s'adonnent à l'agroforesterie à partir 2005  | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b>      |

|  |   |                  |  |   |   |   |  |
|--|---|------------------|--|---|---|---|--|
|  | 3.4.2.3 Sensibiliser les populations sur l'utilisation des pesticides et engrais pour réduire leurs effets nocifs | Toute la Commune | La consommation de d'engrais et de pesticides a diminuée d'au 10% à partir de 2005 | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/ PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|--|---|------------------|--|---|---|---|--|

13

| <b>Projet 4 : Restauration et protection des ressources naturelles</b> |   |  |  |                          |      |      |  |
|--|---|--|--|--------------------------|------|------|--|
| Résultats  | Activités   | Localisation                                     | Indicateurs de résultats   | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués   |
|  |   |  |  | 2005                     | 2006 | 2007 |  |
| <b>3.4.1</b> Espace Communal reboisé et protégé                        | 3.4.1.1 Appuyer les pépiniéristes à produire des plants de bonne qualité          | Founougo/Kokey Gomparou / Banikoara / Sompérékou | Les plants produits par les pépiniéristes sont de bonne qualité et sont consommés par les producteurs chaque année | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/ PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  | 3.4.1.2 Promouvoir la production des essences performantes                        | Toute la Commune                                 | Au bout de 3ans, 50 ha d'essences performantes ont été plantés par arrondissement                                  | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/ PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  | 3.4.1.3 Promouvoir les actions de reboisement et de protection du couvert végétal | Toute la Commune                                 | Le taux de producteurs mettant en place une plantation chaque année s'est accru d'au moins 10%                     | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/ PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  | 3.4.1.4 Promouvoir l'apiculture par la formation de volontaires                   | Toute la Commune                                 | Le nombre de producteurs pratiquant l'apiculture moderne s'est accru chaque année d'au moins 10% à fin 2007        | X                        | X    | X    | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/ PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |

<sup>13</sup> Indicateurs, voir Cadre Logique

|  |   |                  |   |   |   |   |   |
|--|---|------------------|---|---|---|---|---|
| 3.4.2 La fertilité des sols est améliorée. | 3.4.2.1 Sensibiliser les producteurs à la pratique de l'agriculture intensive                                     | Toute la Commune | Le nombre d'ha emblavé chaque année chez 20% des producteurs est réduit de 30% au moins à partir 2005 | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  | 3.4.2.2 Sensibiliser les producteurs à la pratique de l'agroforesterie  | Toute la Commune | Au moins 10% des producteurs s'adonnent à l'agroforesterie à partir 2005                              | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  | 3.4.2.3 Sensibiliser les populations sur l'utilisation des pesticides et engrais pour réduire leurs effets nocifs | Toute la Commune | La consommation de d'engrais et de pesticides a diminuée d'au 10% à partir de 2005                    | X | X | X | <b>Mairie/CeRPA/ONG/CENAGREF/PEGEI/producteurs et autres Intervenants</b> |
|  |   |                  |   |   |   |   |   |



| <b>Projet 5 : Lutte contre la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/SIDA</b> |   |                  |  |                          |      |      |   |
|---|---|------------------|--|--------------------------|------|------|---|
| Résultats   | Activités   | Localisation     | Indicateurs de résultats   | Programmation temporelle |      |      | Acteurs Responsables impliqués  |
|   |   |                  |  | 2005                     | 2006 | 2007 |   |
| <b>3.5.1</b> La lutte contre les IST est renforcée  | 3.5.1.1 Informer et sensibiliser les populations sur les dangers des IST  | Toute la commune | Le taux d'infection sur les IST sont de plus 10% chaque année dans la commune  | X                        | X    | X    | <b>Mairie/MSP/PNL S/HZ/UCPC/Radio Bani Gansé et autres Intervenants</b> |
| <b>3.5.2</b> La lutte contre les VIH/SIDA renforcée   | 3.5.2.1 Sensibiliser les populations sur les effets néfastes du VIH/SIDA sur la santé, la production et l'économie locale     | Toute la commune | Le taux d'incidence socio-économique du VIH/SIDA sur la santé, la production et l'économie locale a baissé d'au moins 10% chaque année | X                        | X    | X    | <b>Mairie/MSP/PNL S/HZ/UCPC/Radio Bani Gansé et autres Intervenants</b> |
|   | 3.5.2.2 Informer et sensibiliser les populations sur la prise en charge psychotechnique des personnes vivant avec le VIH/SIDA | Toute la commune | Les personnes vivant avec le VIH/SIDA ne sont pas abandonnées par leurs proches  | X                        | X    | X    | <b>Mairie/MSP/PNL S/HZ/UCPC/Radio Bani Gansé et autres Intervenants</b> |

## CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (2005-2007)

## V- CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (2005-2007)

### CADRE LOGIQUE

| Description sommaire   | Indicateurs objectivement vérifiables   | Sources de vérification   | Suppositions Importantes   |
|--|---|---|--|
| <b>PROGRAMME 1:</b><br>AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES DE LA COMMUNE | Nombre de services techniques opérationnels   | Organigramme de la mairie; services techniques; contrats de travail     | Volonté politique; financement disponible  |
| <b>Projet 1 :</b><br>Renforcement des capacités institutionnelles de la Commune            | Au moins 80% des tâches programmées par le personnel et les élus sont réalisées   | Rapport d'activité du personnel; visite de terrain ; enquête de terrain | Disponibilité des partenaires, des élus et du personnel  |
| <b>Projet 2 :</b> Instauration d'un cadre social stable et équitable                       | Le montant de l'épargne s'est accru d'au moins 20%<br>le nombre d'épargnants s'est accru d'au moins 20% à la fin de l'année | Enquête sur le terrain Rapport annuel IMF (CLCAM, PAPME, 2CM, etc.)     | Perméabilité des populations aux messages  |
|  | Nombre d'habitat amélioré;<br>Qualité de l'habitat  | Enquête de terrain;   | Volonté des populations à améliorer leur habitat   |
|  | Les actes criminels et les faits de délinquances sont réduits de moitié d'ici la fin de l'année                             | Enquête de terrain auprès de la brigade de gendarmerie                  | Perméabilité des populations aux messages  |
|  | Nombre de délinquants arrêtés avec la collaboration des populations   | Enquête de terrain auprès de la brigade de gendarmerie                  | Sensibilisation des populations pour l'instauration d'un climat de confiance entre population et force de sécurité |

| Description sommaire  | Indicateurs objectivement vérifiables   | Sources de vérification  | Suppositions Importantes   |
|---|---|--|--|
|   | les écarts entre les taux de scolarisation des garçons et des jeunes filles sont réduits au moins de 5 points | Enquête auprès des écoles et collèges; Statistiques scolaires                                    | Volonté des parents d'élèves à envoyer les jeunes filles à l'école   |
|   | Nombre de filles reçues aux examens s'est accru d'au moins 20%  | Résultat des examens; rapport annuel   | Volonté des parents d'élèves à s'investir dans le suivi de la scolarisation des filles; prise de conscience des filles |
|   | Le nombre de femmes dans les instances dirigeantes des structures locales est accru d'au moins 20%            | Résultat d'enquête; composition des instances dirigeantes des structures locales                 | Volonté des femmes à émerger; volonté des hommes à accepter les femmes dans les instances dirigeantes                  |
|   | Le nombre de femmes ayant le contrôle des moyens de production s'est accru d'au moins 20%                     | Résultats de la campagne agricole; point des crédits de campagne par sexe au niveau des IMF      | Volonté des femmes à émerger; collaboration des conjoints  |
| <b>Projet 3</b> : Amélioration des ressources locales                   | Au moins 80% des impôts sont recouverts   | Rapport d'activité de la recette perception, du service des Impôts et de la régie .              | Moyen de travail et personnel disponibles; collaboration des contribuables   |
|   | Impôts et taxes s'accroissent chaque année d'au moins 20%   | Rapport d'activité de la recette perception, du service des Impôts et de la régie.               | Moyen de travail et personnel disponibles; collaboration des contribuables   |
|   | RFU mis en place  | Rapport de mise en place; enquête de terrain   | Financement disponible   |
| <b>Projet 4</b> : Renforcement des capacités de l'Administration locale | Un manuel de procédure disponible   | Niveau d'application des procédures au niveau de l'administration locale ; Passation des marchés | Volonté des autorités à appliquer les procédures   |
|   | Nombre de thèmes de formation reçue par le personnel et les élus locaux                                       | Rapports de formation; rapport d'activités; Plan de formation                                    | Volontés des autorités d'exécuter le plan de formation   |

| Description sommaire   | Indicateurs objectivement vérifiables  | Sources de vérification   | Suppositions Importantes  |
|--|--|---|---|
| <b>PROGRAMME 2</b><br>RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET SERVICES ET MISE EN ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER DU TERRITOIRE | Nombre et qualité des infrastructures sociocommunautaires réalisées                        | Visites de terrain  | Financements disponibles  |
|  | Nombre et qualité des nouveaux agents de santé recrutés/affectés;                          | Statistique du personnel<br>Titres d'affectation des nouveaux agents; enquêtes de terrain | Financements disponibles/Capacités de négociation des autorités locales |
|  | Nombre et qualité des nouveaux enseignants du primaire et du secondaire recrutés /affectés | Statistique du personnel<br>Titres d'affectation des nouveaux agents; enquêtes de terrain | Financements disponibles/Capacités de négociation des autorités locales |
|  | Nombre d'Arrondissements lotis, viabilisés et assainis                                     | Rapport des bureaux d'étude, enquêtes de terrain  | Financements disponibles, adhésion des populations                      |
| <b>Projet 1</b> : équipements sociocommunautaires renforcés  | Nombre de centres de santé, de dispensaires, d'écoles, construites/réfectionnées           | Visites de terrain ;<br>PV de réception   | Financements disponibles  |
|  | Nombre de centres de santé équipés en RAC  | Visites de terrain ;<br>PV de réception;  | Financements disponibles  |
|  | Nombre et qualité des équipements acquis pour l'hôpital de zone                            | Visites de terrain ;<br>PV de réception   | Financements/contribution disponibles                                   |
|  | Nombre de salles de classes équipées en matériel didactique et mobilier                    | Visites de terrain ;<br>PV de réception   | Financements disponibles  |
|  | 1 centre de formation professionnel construit  | Visites de terrain ;<br>PV de réception   | Financements disponibles  |
|  | Taux de population ayant accès à l'eau potable   | Visites de terrain;<br>enquête de terrain;<br>nombre d'abonnés                            | Financements disponibles  |
|  | Nombre d'abonnés à la SBEE dans les arrondissements  | Visites de terrain;<br>enquête de terrain;<br>nombre d'abonnés                            | Financements disponibles  |
|  | Km de piste réhabilité<br>Km de voie bitumée   | Visites de terrain  | Financements disponibles  |
|  | Nombre de services sociaux améliorés   | Visites de terrain;<br>enquête de terrain   | Financements disponibles  |

| Description sommaire  | Indicateurs objectivement vérifiables  | Sources de vérification  | Suppositions Importantes   |
|---|--|--|--|
|   | Nombre d'agents des forces de sécurité disponible  | Visite des services de sécurités; titres d'affectation                                       | Affectation  |
|   | Nombre d'infrastructure de sécurité construites/réhabilitées                                     | Visite de terrain; PV de réception   | Financements disponibles   |
|   | Nombre d'équipements sportif et de loisir construits/réhabilités dans les arrondissements        | Visite de terrain; PV de réception   | Financements disponibles   |
| <b>Projet 2</b> niveau des infrastructures socio-économiques renforcé | Nombre d'équipements marchands (marchés, gares routières) construits/réhabilités dans la commune | Visite de terrain; PV de réception   | Fonds disponibles  |
| <b>Projet 3:</b> Aménagement foncier du Territoire Communal fait      | Nombre de Chefs lieux d'arrondissements lotis et viabilisés                                      | Visites de terrain; plans de lotissement et de viabilisation<br>PV de lotissement/recasement | Financements disponibles et propriétaires présumés coopératifs   |
|   | Nombre de m/l de couloir de passage tracé et respecté par les éleveurs et les agriculteurs       | Visites de terrain; enquête de terrain; PV de réception                                      | Financements disponibles et agriculteurs et éleveurs coopératifs |
|   | Nombre d'hectares d'aire de pâturage aménagés  | Visites de terrain; enquête de terrain; PV de réception                                      | Financements disponibles et agriculteurs et éleveurs coopératifs |
|   | Schéma directeur d'aménagement de la commune réalisé   | Rapport d'étude; outils élaborés   | Financements disponibles   |

| <b>Description sommaire</b>   | <b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>   | <b>Sources de vérification</b>  | <b>Suppositions Importantes</b>   |
|---|--|---|---|
| <b>Projet 4</b> : Amélioration de l'hygiène et assainissement de la commune                       | Qualité de l'environnement des zones agglomérées   | Visites de terrain; enquête de terrain  | Financements disponibles et adhésion des populations                            |
|   | Niveau d'assainissement de l'environnement urbain;   | Visites de terrain; enquête de terrain  | Financements disponibles et adhésion des populations                            |
|   | Nombre de ménages ayant accès à un système efficace de gestion des ordures ménagères       | Visites de terrain; enquête auprès des ménages; nombre d'abonnés; rapport d'activités des prestataires de service | Financements disponibles et adhésion des ménages                                |
|   | Nombre de vendeuses/maquis protégeant les aliments vendus                                  | Visites de terrain; enquête auprès des clients, inspection des aliments   | Financements disponibles et adhésion des populations                            |
| <b>PROGRAMME 3</b> : DEVELOPPEMENT ECONOMIE LOCALE ET ACCROISSEMENT DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT | Nombre de filières développées; taux d'accroissement des investissements sur fonds propres | Enquête de terrain; visites de terrain; rapport annuel d'activités  | Volonté de politique; dynamisme des acteurs locaux                              |
| <b>Projet 1</b> : Appui à une production durable et diversifiée                                   | Nombre de producteurs pratiquant un élevage intensif rentable                              | Enquête de terrain; visites de terrain; rapport CeRPA   | Volonté des populations; niveau de développement des infrastructures d'élevage  |
|   | Nombre de producteurs vivant de la pêche   | Enquête de terrain; visites de terrain; rapport CeRPA   | Volonté politique et dynamisme des producteurs                                  |
|   | Nombre d'hectares de bas-fonds aménagés; nombre de producteurs vivant de la riziculture    | Enquête de terrain; visites de bas-fonds; rapport CeRPA   | Volonté politique et dynamisme des producteurs; existence de bas-fonds aménagés |
|   | Nombre de filières développées   | Enquête de terrain; visites de terrain; rapport CeRPA   | Volonté politique et dynamisme des producteurs                                  |
|   | Nombre de touristes ayant visité les sites touristiques                                    | Enquêtes auprès des auberges; rapport d'activités du CENAGREF   | Voies d'accès et sites aménagés;  |

| <b>Description sommaire</b>   | <b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>  | <b>Sources de vérification</b>                                 | <b>Suppositions Importantes</b>   |
|---|---|--|---|
| <b>Projet 2</b> : Amélioration des moyens de production et soutien aux femmes | Nombre de femmes ayant accès à des moyens de production de qualité; nombre de femmes soutenues dans la mise en œuvre de leurs activités | Enquêtes auprès des GF; rapport d'activités des GF             | Dynamisme des GF; Disponibilité des financements et des partenaires; disponibilité des moyens de production   |
|   | Nombre de femmes disposant d'équipements de transformation et de conservation des produits locaux                                       | Enquête de terrain, produits transformés                       | Dynamisme des GF; Disponibilité des financements et des partenaires; disponibilité des équipements ; existence de débouchés; maîtrise de la technologie |
| <b>Projet 3</b> : Gestion des revenus et accroissement des revenus des femmes | Nombre de structures de micros finances opérant dans la commune   | Visite des IMF, rapport de fin d'exercice                      | Installation des IMF; rigueur dans la gestion   |
|   | Nombre de femmes ayant bénéficié de crédits pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus                                   | Enquête de terrain, montant des crédits accordés aux femmes    | Rigueur dans la gestion; existence de filières porteuses  |
| <b>Projet 4</b> : Restauration et protection des ressources naturelles        | Nombre d'hectares reboisés et protégés  | Visite des parcelles reboisées                                 | Disponibilité de plants   |
|   | Nombres d'hectares de terres restaurées et protégées  | Visite des terres restaurées                                   | Producteurs ouverts à la pratique de restauration des sols  |
|   | Taux d'utilisation des pesticides et des engrais  | Statistique CeRPA, enquête de terrain                          | Adhésion des producteurs  |
| <b>Projet 5</b> : Propagation des IST-VIH/SIDA réduite                        | Taux de propagation du VIH/SIDA et des IST a diminué au moins de 10% dans la commune chaque année                                       | Statistiques sanitaires; enquêtes à l'hôpital de zone          | Fonds disponibles   |
|   | Nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA prises en charge  | Statistiques sanitaires; enquêtes sur le terrain               | Fonds disponibles; collaboration des personnes vivant avec VIH/SIDA   |
|   | Nombre de campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST organisées   | Rapport d'activités; émissions radios; enquêtes sur le terrain | Fonds disponibles   |



## **PLANIFICATION FINANCIERE**

## **VI- PLANIFICATION FINANCIERE**

**(Confère « PlaniPDC-BNK » dans EXCEL puis dans dossier « PDC BNK »)**

















## **STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE**

## VII- STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

### 7.1- Mécanismes juridiques et institutionnel pour la mise en oeuvre du plan

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal nécessite, d'une part, l'existence ou la mise en place d'un certain nombre de dispositifs de suivi/évaluation de l'exécution des projets et, d'autre part la définition des modalités de sa mise en œuvre afin d'éviter tout blocage dans l'exécution des différentes actions programmées.

Une fois ces préalables réglés, les réponses à des interrogations ci-après seront évidentes :

- Qui va piloter les actions programmées ?
- Comment mobiliser les ressources financières correspondantes ?
- Quel organe au niveau de la commune va assurer la gestion et la coordination des activités ? Etc.

#### 7.1.1- Dispositif institutionnel

##### 7.1.1.1- Cadre juridique

L'article 84 de la loi 97 - 029 du 15 janvier 1999 dispose que la commune élabore et adopte son plan. Elle doit également veiller à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population. Il en résulte que le conseil communal à travers le maire est le premier responsable de l'exécution du plan. Il peut bénéficier de l'expertise et de l'expérience des tiers.

Le conseil communal s'occupe notamment de la coordination de toutes les actions de développement à savoir :

- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement
- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel
- L'approbation des conditions d'exécution des activités
- L'élaboration et l'approbation d'une politique de financement du plan
- La communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants

Il s'agit des compétences propres aux communes précisées par la loi : Développement local, aménagement, habitat et urbanisme.

La liste des documents et autres instruments permettant d'assurer l'exécution du plan de développement en harmonie avec les orientations nationales et les outils de contrôle et de gestion sont :

- Le plan de développement économique et social ;
- Les plans d'urbanisme dans les zones agglomérées ;
- Les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ;
- Les plans de détail d'aménagement urbain et de lotissement ;
- Le Programme d'Investissement Public
- La délivrance des permis d'habiter et des permis de construire
- Le contrôle permanent de la conformité des réalisations et des constructions avec la réglementation en vigueur
- La commune a compétence en matière d'habitation pour créer les conditions pouvant favoriser la promotion immobilière publique et privée
- La commune donne son avis sur la tranche communale du plan national de développement ainsi que sur les projets concernant les investissements publics à caractère régional ou national à réaliser sur son territoire :

- Infrastructures équipement et transport
- Environnement hygiène et salubrité
- Enseignement primaire et maternel
- Santé, action sociale et culturelle
- Services marchands et investissements économiques
- Gestion du patrimoine de la commune

#### *7.1.1.2- Cadre Institutionnel et technique*

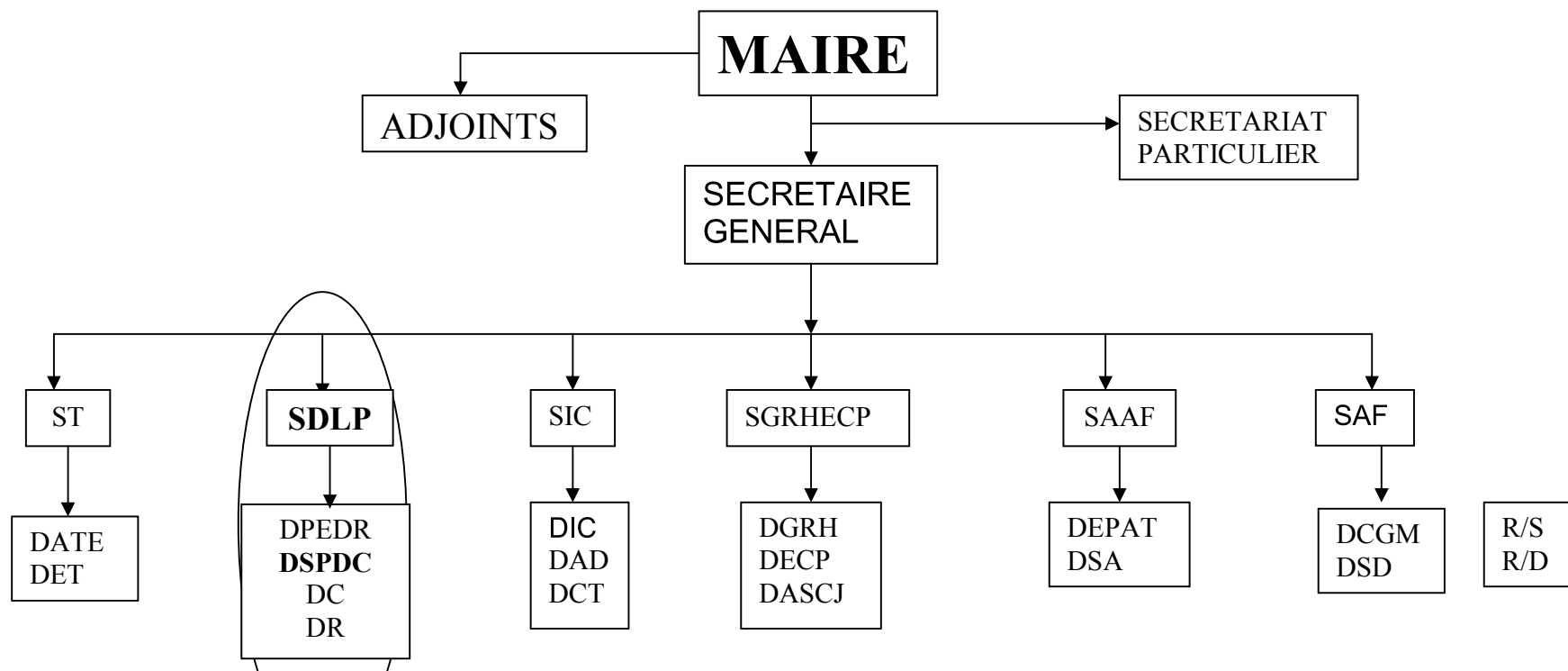
Il concerne l'organisation ou le dispositif technique mis en place pour assurer le suivi/évaluation de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal.

Institué par l'Arrêté N°56/032/MCB/SG/CBAGD/SA du 10 décembre 2004, le Service du Développement Local et de la Planification aura, entre autres tâches, et cela en collaboration avec les autres services techniques :

- le suivi de l'élaboration des documents de planification (le schéma directeur d'aménagement de la commune, le plan de développement économique et social)
- le suivi de l'élaboration et de l'évaluation du PDC
- le suivi de l'exécution des projets inscrits au Programme d'Investissement public (PIP) de l'Etat
- l'élaboration et suivi/évaluation du Programme Annuel d'Investissement (PAI) de la commune
- l'élaboration des fiches de projets
- etc.

La création du Service du Développement Local et de la Planification, en abrégé SDLP, au sein de la Mairie, constitue la structure technique pour la mise en œuvre du PDC et de la promotion du développement local. Cette structure n'est en fait qu'un maillon de tout le dispositif que constitue l'Administration communale représentée par l'organigramme ci-dessous :

## Le **SDLP** dans l'ORGANIGRAMME DE LA MAIRE DE BANIKOARA



**ST : Service technique ;**

DADE : Division des Affaires Domaniales et Environnementales

DET : Division des Etudes et des Travaux

**SIC : Service de l'Information et de la Communication**

DIC : Division de l'Information et de la Communication

DAD : Division des Archives et de la Documentation

DCT : Division des Chiffres et des Transmissions

**SAF : Service des Affaires Financières**

DCGM : Division Comptable et Gestion du Matériel

DSD : Division du Suivi des Dépenses

**SDLP : Service du Développement local et de la Planification**

**DPEDR** : Division de la Promotion Economique et du Développement des Recettes

**DSPDC** : Division du Suivi du Plan de Développement Communal

**DC** : Division de la Coopération Décentralisation

**DR** : Division de la Régie

**SAA : Service des Affaires Administratives**

DSA : Division du Secrétariat Administratif

DEPAT : Division des Elections, de la Police Administrative et de la Tutelle

**SGRHECP : Service de Gestion des Ressources Humaines et de l'Etat Civil**

DGRH : Division de Gestion des Ressources Humaines

DECP : Division de l'Etat Civil et de la population

DASCJ : Division des Affaires Sociales, Culturelles et de la Jeunesse

Le SDLP est donc un service technique constitué de cadres ouverts ; c'est un véritable lieu d'échanges, de concertation et de négociation avec tous les intervenants (nationaux ou étrangers).

Il collabore étroitement avec tous les autres services (Administration communale, déconcentré, projets/programmes, ONG, OP, organismes nationaux ou internationaux), le maire et son conseil en vue de définir des stratégies de mobilisation des fonds pour assurer une bonne mise en œuvre du Plan pour la promotion du développement communal et la lutte contre la pauvreté.

## 7.2.- Les stratégies de communication

Avec l'avènement de la décentralisation et la mise en place des institutions communale et municipale en 2003, la gestion des affaires communale et municipale n'est plus la seule affaire des autorités locales et de leurs collaborateurs. Les élus locaux et l'administration locale se doivent d'être la plus proche possible de la population et de l'impliquer, au mieux, dans la conduite des affaires publiques. Cette nouvelle donne dans la gestion communale exige/implique une certaine communication, c'est-à-dire une circulation des informations entre l'Administration locale et les différents acteurs de développement de la vie locale que sont les opérateurs économiques, les associations, les ONG, les projets/programmes, les partenaires au développement et autres intervenants. Il est donc important voire indispensable qu'une stratégie de communication soit élaborée pour faire connaître à tous les acteurs le contenu du PDC, les modalités de sa mise en œuvre ainsi que le rôle et les responsabilités de chacun. Son but est d'amener les différents acteurs ou les citoyens, tous simplement, qu'ils sont au cœur du développement de la commune et que cela ne peut aboutir sans leur collaboration et leur participation active à toutes les étapes de l'exécution du plan.

C'est pour cette raison que le législateur a entre autre rendu les séances du conseil communal publiques. Le texte fait obligation aux autorités locales d'afficher les relevés des décisions du conseil à la mairie dans les huit (08) jours suivant les séances. Les citoyens ont le droit de consulter sur place les procès verbaux ou comptes rendus des séances du conseil et d'en prendre copie à leur frais.

## 7.3- Elaboration des détails de l'exécution du Plan de Développement Communal

La mise en œuvre du plan se fait une fois le cadre institutionnel et de coordination établie. Les actions à entreprendre sont les suivantes :

- Elaboration d'un plan annuel
- Définition des conditions de l'exécution dudit plan
- Elaboration d'un système de suivi/évaluation (SE)

Le PDC actualisé a donné des indications pour des périodes d'exécution des activités. Toutefois dans le plan annuel, il doit être décrit clairement quelles activités sont envisagées pour exécution, comment et par qui elles doivent l'être. Des précisions doivent être données sur :

- les activités à exécuter par la commune sur son budget propre,
- les activités à exercer par des tiers ( à négocier).

Bien qu'on parle de tranche annuelle, les programmes ou actions de développement envisagés doivent s'inscrire dans le développement durable et équitable de la Commune de Banikoara. En conséquence,

ils doivent être soumis à un certain nombre de critères dont les plus importants peuvent se résumer comme suit :

- Etre inscrits dans le plan de développement,
- Etre en concordance avec l'ensemble des activités envisagées ou en cours d'exécution,
- Tenir compte des dimensions du développement durable à savoir :
  - la croissance économique,
  - les changements sociaux,
  - l'aménagement de l'espace en vue de la redistribution des activités et des hommes,
  - l'existence d'une cohérence entre les activités proposées,
  - la prise en compte des aspects genre,
  - la prise en compte des aspects environnementaux dans l'exécution de toutes les activités,
  - l'approche et la démarche adoptées doivent être participatives notamment au niveau de la prise de décision et la gestion de l'activité,
  - la prise en compte des besoins en information exigée par le système de suivi /évaluation du plan.

#### 7.4- La mobilisation des ressources

Elle est capitale pour la promotion du développement local ; pour ce faire, plusieurs pistes méritent de faire l'objet d'une exploration.

- Les pistes internes

- \* L'implication des acteurs privés dans l'exécution du plan

On sait que dans plusieurs localités du Bénin, il existe des investissements urbains financés par des acteurs privés. Parfois il s'agit d'individus<sup>14</sup> ayant fait fortune qui dotent leur localité d'origine d'infrastructures socio administratives modernes. Il arrive également que des infrastructures de cette nature soient financées par des associations de développement, des groupements professionnels en signe de solidarité avec la commune.

On peut citer aussi les ONG, les associations confessionnelles, etc.

Il faut que la ville prenne des dispositions pour mettre en confiance ces acteurs privés afin d'obtenir leur implication dans le financement des plans.

- Le registre foncier urbain

Il constitue un outil de modernisation du système fiscal et un instrument de maîtrise du foncier. Il faut que la commune de Banikoara lutte pour l'acquisition de ce précieux outil.

- L'intercommunalité

Elle constitue une force qui sera utilisée dans la mise en œuvre du PDC. Il s'agira entre autres d'identifier des besoins communs et d'élaborer des projets communs qui seront soumis aux bailleurs potentiels ou à la recherche du financement. L'Association des Maires de l'Alibori constitue un cadre favorable à cet effet.

---

<sup>14</sup> On sait qu'à Banikoara il existe une bourgeoisie locale très implantée

- les pistes externes

Il s'agira pour la Commune de rechercher des partenaires au développement pour négocier la prise en compte d'une partie de l'exécution de son plan dans leur programme.

- la coopération décentralisée  
C'est la recherche des possibilités de jumelage entre la Commune de Banikoara et d'autres Communes ou villes d'autres pays ou continent en vue de nouer des partenariats d'échanges sur les expériences et de financement.

## 7.5- Analyse des risques

L'analyse des risques qui peuvent compromettre ou constituer un handicap essentiel à la mise en œuvre du PDC, a permis d'identifier quelques uns :

- la faible mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes,
- la divergence des priorités des bailleurs avec celles des populations,
- la faible capacité managériale des institutions communales,
- la faible culture fiscale,
- l'absence de la transparence/la bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales,
- etc.

## 7.6- Suivi évaluation de l'exécution du PDC

### ▪ Objectifs

Le suivi évaluation en tant qu'outil de développement et de planification intervient pour garantir la bonne mise en œuvre des actions programmées mais également permet d'apprécier en fin de parcours les actions réalisées. Si le suivi se fait de manière continue au fur et à mesure que les activités sont mises en œuvre, l'évaluation, quant à elle, est réalisée périodiquement (à mi-parcours, une fois par an) ou à la fin des activités.

Ainsi donc, il est important, par exemple, de faire connaître les résultats d'une évaluation à tous les acteurs ayant participé ou ayant été impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan, d'un programme ou d'une action.

Le suivi et l'évaluation (S&E) permettent d'une part, de repérer les anomalies lors de la mise en œuvre des actions et d'apporter promptement les corrections nécessaires. D'autre part, il permet d'apprécier et de mesurer les résultats des activités menées à leur terme et surtout de tirer des leçons de l'expérience mais aussi de réajuster les stratégies, au besoin, pour les plans ou actions à venir.

### ▪ Indicateurs de suivi évaluation

Mais un bon suivi évaluation ne peut être réalisé que s'il existe des instruments de mesure appropriés. Ces instruments ce sont les indicateurs (objectivement vérifiables). Ils doivent être bien définis car c'est eux qui permettront de mesurer, de démontrer que les activités prévues dans le plan sont effectivement réalisées et conformément ou non aux prévisions (budget, temps, ressource, stratégie, etc.). C'est grâce aux différents indicateurs (résultat, performance, impact, effet,...) qu'on pourra savoir



si les résultats et les buts prévus sont atteints dans quelles conditions et avec quels moyens. Ils permettent de tirer des conclusions et des leçons après analyse.

#### ▪ **Cheminement**

Il s'agira pour le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) de mettre en place un mécanisme simple avec des possibilités de faire régulièrement (trimestriellement ou semestriellement) un bilan des réalisations et difficultés rencontrées avec les différents intervenants (services techniques, services déconcentrés, projets/programmes, ONG, bailleurs, etc.). Ainsi, chaque acteur pourra évaluer ses performances, et tirer les leçons qui s'imposent

Ce type de stratégie permettra aux populations de :

- suivre l'avancement de chaque action au cours de l'année et d'informer tout le monde
- évaluer les résultats des actions entreprises afin de les (re) planifier si nécessaire
- évaluer l'engagement de chaque responsable (populations locales et techniciens) dans les activités entreprises et clairement définies dans le Programme Annuel d'Investissement (PAI) de la commune.

Le PAI de la commune est l'œuvre des différents intervenants. Il servira de cadre de référence pour tout intervenant dans la Commune de Banikoara. Pour ce faire, son suivi évaluation<sup>2</sup> lui incombe.

# TABLE DES MATIERES

|  |            |
|--|------------|
| <b>SIGLES.....</b>   | <b>II</b>  |
| <b>AVANT PROPOS.....</b>   | <b>III</b> |
| <b>CARTE DE SITUATION DE LA COMMUNE.....</b>                                       | <b>IV</b>  |
| <b>COMMUNE DE BANI KOARA.....</b>  | <b>V</b>   |
| <b>VILLE DE BANI KOARA.....</b>  | <b>VI</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>   | <b>1</b>   |
| <b>I- GENERALITES SUR LA COMMUNE.....</b>  | <b>3</b>   |
| I.1 CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA ZONE.....                                     | 3          |
| 1.1.1 LE MILIEU PHYSIQUE.....  | 3          |
| 1.1.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....   | 4          |
| <b>BILAN DIAGNOSTIC.....</b>   | <b>5</b>   |
| <b>II- BILAN DIAGNOSTIC.....</b>   | <b>6</b>   |
| 2.1- GRANDES TENDANCES DE L'ECONOMIE AGRO-PASTORALE.....                           | 6          |
| 2.2- CONSTATS MAJEURS SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES.....                         | 8          |
| 2.3- CONSTATS MAJEURS SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....               | 14         |
| <b>III- PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT.....</b>                        | <b>21</b>  |
| 3.1 RAPPEL DES ORIENTATIONS ET POLITIQUES NATIONALES.....                          | 21         |
| ■ VISION DU BENIN A L'HORIZON 2025.....  | 21         |
| ■ ORIENTATION STRATEGIQUE.....   | 21         |
| ■ STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN 2003 – 2005.....                  | 21         |
| 3.2- LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BANI KOARA.....            | 22         |
| <b>IV- PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BANI KOARA.....</b>                       | <b>26</b>  |
| <b>V- CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (2005-2007).....</b>         | <b>44</b>  |
| <b>PLANIFICATION FINANCIERE.....</b>   | <b>50</b>  |
| <b>VI- PLANIFICATION FINANCIERE.....</b>   | <b>51</b>  |
| <b>STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE.....</b>  | <b>76</b>  |
| <b>VII- STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE.....</b>                                       | <b>77</b>  |
| 7.1- MECANISMES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN.....   | 77         |
| 7.2.- LES STRATEGIES DE COMMUNICATION.....   | 80         |
| 7.3- ELABORATION DES DETAILS DE L'EXECUTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL..... | 80         |
| 7.4- LA MOBILISATION DES RESSOURCES.....   | 81         |
| 7.5- ANALYSE DES RISQUES.....  | 82         |
| 7.6- SUIVI EVALUATION DE L'EXECUTION DU PDC.....                                   | 82         |